

LA PRESSE lapresseaffaires.com

AFFAIRES

LES LUNDIS DE L'ENTREPRISE

Québec accorde des millions de plus à QIT

Le transformateur minier investira 489 millions mais n'ajoutera pas de nouveaux emplois

FRANCIS VAILLES

Sans tambour ni trompettes, le gouvernement du Québec vient de concocter une mesure fiscale particulière qui rapportera jusqu'à 24 millions de dollars au transformateur minier QIT fer et titane.

En début d'année, le premier ministre du Québec, Jean Charest, avait annoncé, à Londres, un investissement de 489 millions de cette entreprise au Québec.

Pour inciter l'actionnaire de QIT — Rio Tinto — à aller de l'avant, le Québec a toutefois dû lui promettre une subvention de 30 millions, par

l'entremise d'Investissement Québec.

Or, voilà que le gouvernement en rajoute. Le ministère des Finances a publié, le 9 septembre, un bulletin fiscal anodin sur les droits miniers, incompréhensible pour le commun des mortels.

Le bulletin est censé viser plusieurs entreprises, mais il est rédigé de telle sorte qu'une seule entreprise peut bénéficier de l'avantage fiscal : QIT fer et titane.

Pour y avoir droit, il faut qu'un exploitant minier ait fait un investissement de plus de 300 millions entre le 25 mars 1997 et le 1^{er} avril 1998 et qu'il ait bénéficié du précé-

dent avantage fiscal alors disponible.

QIT est le seul transformateur minier qui répond à ces critères.

L'enjeu est important pour le Québec. QIT fer et titane donne du travail à 1900 personnes à ses installations de Sorel-Tracy et à sa mine située près de Havre-Saint-Pierre, dans le nord du Québec.

L'entreprise est l'un des chefs de file mondiaux dans la production de bioxyde de titane, utilisé notamment par les fabricants de peinture. QIT est présente au Québec depuis 1950.

L'investissement de 489 millions sera étalé sur quatre ans, mais n'ajoutera pas de nouveaux emplois.

La première phase de 107 millions de dollars, en cours, vise à augmenter de 30 % la production de l'usine UGS (bioxyde de titane).

Dans le bulletin fiscal du 9 septembre, le gouvernement du Québec offre une plus grande déduction fiscale à la condition que « l'exploitant » (lire QIT) investisse au moins 150 millions entre 2004 et 2007.

En temps normal, le transformateur minier peut déduire annuellement jusqu'à 15 % du coût de l'investissement. Québec ajoute 15 % dans son bulletin du 9 septembre.

Les critères comportent des restrictions, mais grosso modo, la déduction additionnelle permettra à l'entre-

prise de déduire jusqu'à 200 millions, étalés sur un certain nombre d'années. Comme le taux d'impôt est de 12 %, l'économie d'impôt sera de 24 millions.

Ce bonbon fiscal peut surprendre de la part d'un gouvernement réputé non interventionniste, qui a sabré dans ses programmes d'aide aux entreprises.

En outre, la mesure apparaît plusieurs mois après que QIT ait officialisé son investissement au Québec et ne semble donc pas justifiée par l'investissement, puisque celui-ci est déjà dans la poche.

► Voir **QUÉBEC** en 2

AUJOURD'HUI

Viellissement et pénurie ne sont pas synonymes

Bien que certains secteurs pourraient connaître des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés, les auteurs d'une étude concluent qu'il n'est pas approprié de dire qu'une crise générale de la main-d'oeuvre qualifiée se dessine en raison du vieillissement de la population.

PAGE 2

Disraeli dans l'attente

L'usine Shermag reste fermée et les deux parties semblent camper sur leurs positions. La CSD a dit espérer que l'entreprise revienne sur sa décision. Le conflit dure depuis le 27 avril dernier.

PAGE 3

Septembre sauve l'année touristique pour Montréal

Le soleil de septembre est en train de donner une nouvelle vigueur à la saison touristique. De sorte que même les porte-parole de Tourisme Montréal et des hôteliers du centre-ville sont partis... en vacances.

PAGE 4

Merck Frosst inspire

Merck Frosst, qui emploie près de 1900 personnes au pays, dont 1300 à son siège social canadien de Kirkland, dans l'île de Montréal, a pris une longueur d'avance dans le dossier de la conciliation travail-famille. Notre étude de cas cette semaine.

PAGE 5

Les fonds communs

Une baisse des frais de gestion et une plus grande transparence quant à leur politique d'imposition contribueraient certainement au rétablissement de la confiance envers les sociétés canadiennes de fonds communs de placement, plaide Michèle Boisvert.

PAGE 6

LE CHIFFRE DU JOUR

285 000

L'emploi dans le secteur de la fabrication s'élevait à 285 000 personnes dans la région métropolitaine de Montréal durant le premier trimestre de 2004. L'industrie manufacturière de Montréal ne cesse de reculer depuis le premier trimestre 2002 alors que la métropole comptait 316 000 employés dans le secteur de la fabrication. La hausse du dollar canadien face à la devise américaine est responsable en grande partie de cette situation.

Source: Communauté métropolitaine de Montréal

50 bougies sans traces de noix



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE, COLLABORATION SPÉCIALE

La Laiterie Chagnon de Waterloo a décidé de marquer un grand coup pour fêter son 50^e anniversaire. Elle s'est lancée dans la fabrication de six crèmes glacées sans traces de noix ni d'arachides. Aujourd'hui, la PME familiale présentera aux médias ses parfums sans traces de noix dans un restaurant de Boucherville, où le président Denis Chagnon (notre photo) a aussi été appelé à prononcer une conférence.

La sieste au travail, gage de productivité?

GENEVIÈVE BERTRAND

VIE AU TRAVAIL

COLLABORATION SPÉCIALE

La plupart des gens ont leurs meilleures idées lorsqu'ils sont sur le point de s'endormir. C'est pour cette raison qu'une compagnie new-yorkaise a installé dans l'Empire State Building un endroit où l'on paie 14 \$ US pour aller roupiller pendant 20 minutes... Le concept de MetroNaps prévoit même prendre de l'expansion au Canada d'ici la fin de l'année 2004.

« Nous avons eu l'idée de fonder cette compagnie en 2003 lorsque nous nous sommes aperçus que les gens s'endormaient devant leur ordinateur ou pendant des réunions, affirme Christopher Lindholst, co-fondateur de MetroNaps. La sieste a beaucoup de bienfaits ; elle augmente la mémoire, adoucit l'humeur et améliore les aptitudes générales, les habiletés motrices ainsi que la vivacité d'esprit. »

L'entreprise, située au 24^e étage de l'Empire State Building, accueille à l'heure actuelle une clientèle d'avocats, de comptables, de pro-

fesseurs et même des comédiens des théâtres de Broadway.

M. Lindholst croit que, tôt ou tard, les entreprises vont se réveiller et comprendre qu'un sommeil de quelques minutes au travail entraîne une nette amélioration de la productivité des employés.

Environ 30 % des gens ont leurs meilleures idées lorsqu'ils s'assoupissent, contre seulement 11 % lorsqu'ils sont à leur bureau, indique une recherche réalisée par East of England Development Agency (EEDA).

D'ailleurs, la majorité des gens travailleraient mieux le soir (38 %)

ou très tôt le matin (41 %), indique ce sondage sur les habitudes de sommeil.

Cela implique que les employés ne sont pas complètement alertes au milieu de la journée.

C'est pourquoi de plus en plus de compagnies permettent des salles de repos sur le lieu de travail.

Cette nouvelle tendance compte maintenant parmi ses rangs la firme comptable Deloitte & Touche à Pittsburgh qui a inauguré des locaux consacrés au repos, communément appelés *napnasiums*.

► Voir **SIESTE** en 8



Exportation et développement Canada
Export Development Canada

Les cautionnements limitent-ils votre **FONDS DE ROULEMENT?**

Assurance-comptes clients | Crédit acheteur | **Services de cautionnement de contrats** | Solutions de fonds de roulement | Assurance-risques politiques

EDC vous protège lorsque vous émettez des cautionnements et aide à débloquer votre argent en vous offrant une police d'assurance et 100% de garantie à votre banque. Vous conservez ainsi l'accès à votre fonds de roulement tout en bénéficiant d'une couverture.

edc.info | 1 888 969-6786
Un monde d'opportunités à saisir

LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

78,42¢ US

VARIATION

63,95¢€

SOMME REQUISE POUR ACHETER

UN DOLLAR US:

1,2752\$

UN EURO:

1,5639\$

TAUX PRÉFÉRENTIEL

4,00%

TAUX DE LA BANQUE DU CANADA

2,25%

OR (NY gold)

408,10\$ US

PÉTROLE (North sea brent)

46,44\$ US

DILBERT



Québec accorde des millions de plus à QIT

QUÉBEC

suite de la page 1

Au ministère du Développement économique et régional, il n'a pas été possible de connaître les justifications de cette mesure. Pas davantage au ministère des Finances.

Chez QIT, le porte-parole Jacques Thivierge reconnaît que le bulletin fiscal les concerne. Le gouvernement avait-il promis cet avantage fiscal à QIT pour l'inciter à annoncer l'investissement, en janvier ? La mesure sert-elle à compenser en partie la hausse des tarifs d'électricité, fort coûteuse pour QIT ?

« Le gouvernement n'avait pas fait de promesse formelle (sur la mesure fiscale) avant l'annonce de janvier. Mais la modification de ces droits miniers est en discussion depuis deux ans », dit M. Thivierge.

QIT aurait-elle fait l'investissement sans cette mesure ? « Je ne sais pas. Mais les différents avantages ont sûrement aidé à ce que

l'investissement se concrétise. »

QIT est l'une des rares entreprises à extraire du minerai et à en faire la transformation au Québec, dit M. Thivierge. L'entreprise a fait valoir au gouvernement que le régime fiscal n'encourageait pas cette transformation au Québec. « Depuis quelques années, notre principal marché (le bioxyde de titane) est plus difficile. Il y notamment une surcapacité de production dans le monde. »

Rappelons que QIT est l'une des entreprises qui bénéficient d'un contrat à partage de risque avec Hydro-Québec pour la plus grande part de son électricité (425 mégawatts). Ce contrat fixe le tarif d'électricité non pas en fonction des coûts d'Hydro-Québec (tarif L), mais en fonction du prix de la bioxyde de titane sur le marché. Ce genre d'ententes, dont profitaient surtout les alumineries, avaient été décriées il y a quelques années parce qu'elles occasionnaient un important manque à gagner pour Hydro.

Le vieillissement de la population n'est pas seul en cause

Plusieurs facteurs entraînent la pénurie de main-d'oeuvre

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le vieillissement de la population canadienne ne constitue que l'un des nombreux facteurs qui pourraient entraîner de sérieuses pénuries de main-d'oeuvre qualifiée au pays, ces prochaines années, selon les con-

clusions d'une nouvelle étude. Menée par deux professeurs de sociologie de l'Université de Western Ontario, à London, cette étude laisse entendre que d'autres facteurs tels que les conditions de travail ou encore la durée de l'apprentissage et de la formation académique pourraient s'avérer tout aussi importants, sinon davantage.

En conséquence, tant les employeurs que les législateurs doivent regarder au-delà des simples données démographiques au mo-

ment de préparer des politiques devant leur permettre de parer à la rareté des travailleurs qualifiés, estiment les spécialistes. « Le vieillissement de la main-d'oeuvre n'est ni le seul ni nécessairement le facteur déterminant le plus significatif des pénuries de travailleurs spécialisés », a affirmé Julie Ann McMullin, coauteure du rapport récemment publié par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, groupe de réflexion dont le siège est situé à Ottawa.

« D'autres facteurs vont beaucoup contribuer aux possibles pénuries de main-d'oeuvre », a-t-elle précisé. Bien que certains secteurs pourraient connaître des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés, les auteurs de l'étude concluent

qu'il n'est pas approprié de dire qu'une crise générale de la main-d'oeuvre qualifiée se dessine en raison du vieillissement de la population.

« Il paraît vraisemblable qu'il y aura des zones sensibles de pénuries de travailleurs spécialisés, localisées en termes de géographie et d'industrie ou d'occupation », est-il écrit dans le document.

Dans le cadre de leurs travaux, les chercheurs ont étudié en profondeur quatre secteurs du monde du travail en Ontario : la profession infirmière, les technologies de l'information, les métiers spécialisés dans le domaine de la fabrication, de même que le secteur de la biotechnologie.

Selon des données de Statistique Canada, l'âge moyen de la population canadienne augmente rapidement. Plusieurs secteurs des affaires, du travail et du gouvernement ont prévenu que le Canada connaîtra à cause de cela une pénurie générale de travailleurs qualifiés.

Forces AVENIR est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission de faire sortir de l'ombre et de reconnaître, sur la place publique, le travail des jeunes universitaires qui s'engagent à participer au développement de leur collectivité, en y investissant toutes leurs forces et leurs connaissances.

FORCES AVENIR
DES MODÈLES À SUIVRE

Halifax (Nouvelle-Écosse)



Chicoutimi



Sainte-Martine



www.forcesavenir.qc.ca

6^e édition

Jusqu'à la tenue de son gala, le 6 octobre prochain à Sherbrooke, Forces AVENIR est fière de vous présenter les **douze personnalités** et les **vingt et un projets** qui, en raison de leur qualité exceptionnelle, font partie des finalistes de 2004.

Vous ferez connaissance avec trois de ces finalistes chaque jour dans ces pages. **Un cahier spécial dévoilant l'identité des lauréats du programme Forces AVENIR de 2004 paraîtra également dans votre quotidien le samedi 9 octobre.**

À L'AUBE DE SON GALA
FORCES AVENIR SALUE SES FINALISTES!
(en ordre alphabétique)

RBC
Groupe Financier

Catégorie Personnalité - 1^{er} cycle

Megan Landes UNIVERSITÉ MCGILL

Femme de convictions, Megan Landes souhaite contribuer activement à l'amélioration de la santé des femmes de partout à travers le monde. Bachelière en arts et sciences de l'Université McMaster à Hamilton, étudiante en médecine à l'Université McGill depuis 2000, elle suivra sa prochaine année d'études à la London School of Hygiene and Tropical Medicine. C'est depuis sa première expérience avec Volunteer Development Worker, alors qu'elle participe à la construction d'un système d'aqueduc dans un village du Costa Rica en 1999, que Megan se sent davantage touchée par la santé mondiale. Depuis, elle agit comme bénévole pour le McMaster Sexual Assault Center, le Medical Students for Choice et le Student Action for Refugees Montreal, s'envole vers le Burkina Faso afin d'y travailler dans une clinique pour enfants, organise des conférences et fait du lobbying afin que les pays en voie de développement obtiennent de l'aide dans leur lutte contre le sida.

Yves Plourde UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Étudiant au baccalauréat en administration des affaires option gestion internationale à l'Université du Québec à Chicoutimi, Yves Plourde saute sur toutes les occasions de mettre en pratique les valeurs d'entraide, d'engagement et de dévouement. Depuis son entrée à l'université, il agit entre autres à titre de président du Club GRH, est administrateur au sein du conseil du Mouvement des associations générales étudiantes, anime une émission sur les ondes de la radio universitaire et est représentant à l'Association des étudiants du module des sciences administratives. En plus d'avoir pris part aux Jeux du commerce 2004 de Sherbrooke, Yves assume un rôle de leader au sein de la délégation qui représentera son université aux Jeux de 2005, qui se tiendront à Rimouski, et est responsable de la première délégation de l'UQAC au Symposium GRH, qui a lieu cet automne en Outaouais.

Christine Renaud UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Depuis son adolescence, Christine Renaud, étudiante en enseignement de la morale et de l'histoire au secondaire à l'Université de Montréal, se distingue par sa créativité, son leadership et sa grande capacité à donner vie aux projets qu'elle élabore. Déjà, en 1991, âgée de 11 ans, elle participait à la création de la maison des jeunes L'Entracte. Plus tard, la valse des voyages et de la coopération internationale s'amorce : Guatemala, Équateur, Vietnam, Pays de Galles, Salvador. Puis Christine s'implique auprès d'Amnistie internationale, organise une collecte de livres d'occasion pour les enfants défavorisés, développe un atelier sur l'engagement social et orchestre un symposium d'une journée sur la réforme de l'éducation et son application au secondaire. De plus, elle crée et supervise le projet Teranga, qui permet aux étudiants en enseignement de l'Université de Montréal de vivre un stage d'initiation à la coopération internationale au Sénégal.

Laiterie Chagnon lance six crèmes glacées sans noix ni arachides

Une innovation pour marquer ses 50 ans

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
LA VOIX DE L'EST

La Laiterie Chagnon de Waterloo a décidé de marquer un grand coup pour fêter son 50^e anniversaire.

Elle s'est lancée dans la fabrication de six crèmes glacées sans traces de noix ni d'arachides. Une décision qui porte déjà des fruits : les produits glacés de la laiterie familiale se retrouveront à Montréal.

« Un distributeur a été intéressé par nos produits sans noix et va les distribuer à Montréal. Ça nous permet d'élargir notre territoire », se réjouit Jessica Chagnon, responsable de la qualité, de l'environnement ainsi que de la recherche et du développement au sein de la PME de 40 employés.

Un pas de plus qui est loin d'être banal pour cette laiterie dont le territoire s'étend sur la Rive-Sud et les Cantons-de-l'Est, alors que Natrel, Parmalat et Saputo dominent le marché. En Montérégie, la Laiterie Chagnon occuperait 30 % du marché du lait.

La commercialisation de ces nouveaux produits est d'ailleurs une façon pour la Laiterie Chagnon de dire qu'elle est encore capable d'innover. « On n'est pas en train de disparaître », lance Jessica Chagnon.

Contrôle serré

C'est parce que les allergies aux noix sont de plus en plus « contraignantes » que l'entreprise, qui traite 40 000 litres de lait par jour, a décidé d'aller au-devant des besoins.

« Nous avons beaucoup d'hôpitaux, de garderies et d'écoles parmi nos clients. C'est un service de plus qu'on voulait leur offrir. Et on pense qu'il va y avoir de plus en plus de contrôle dans les années à venir. L'Association québécoise des allergies alimentaires, par exemple, veut mettre sur pied un programme de certification et d'inspection des usines », indique Jessica Chagnon.

Mais la production des parfums vanille, vanille-framboise, caramel écossais, chocolat, fruits mélangés et fraise, toutes certifiées sans traces de noix, ne s'est pas effectuée du jour au lendemain. Chacune des étapes de production a dû être revue, analysée et corrigée.

Par exemple, la laiterie exige dorénavant une certification (sans traces de noix) de ses fournisseurs pour ses matières premières, comme le caramel. « On les teste quand même en arrivant. Le mélange est aussi supervisé et testé », explique Jessica Chagnon.

L'ENTREPRISE

La Laiterie Chagnon

Année de fondation :	1954
Activités :	fabrication de produits laitiers, pasteurisation et embouteillage de jus
Actionnaires :	Denis et Luc Chagnon
Chiffre d'affaires provisionnel :	entre 8 et 10 millions
Marché :	les Cantons-de-l'Est, la Montérégie et Montréal
Nombre d'employés :	40
Siège social :	Waterloo

SHERMAG

Le syndicat espère un recul de l'entreprise

PRESSE CANADIENNE

DISRAELI – Malgré la décision de Shermag de mettre à pied ses 250 employés de Disraeli, près de Thetford Mines, et de fermer l'usine, le syndicat de l'entreprise se dit prêt à reprendre les négociations.

Le porte-parole de la CSD, Simon Bussièrès, garde espoir que la direction du fabricant de meubles va reculer et accepter de rouvrir le dossier.



PHOTO ALAIN DION, LA VOIX DE L'EST ©

Les employés de la Laiterie Chagnon ont dû être formés pour réviser les méthodes d'emballage des produits sans traces de noix.

Détail important : les employés ont dû être formés pour réviser les méthodes d'emballage où les manipulations sont nombreuses.

Question d'éviter tout risque de contamination, la production des parfums érablé et noix ainsi que délice royal a été confiée en sous-traitance, donc à l'extérieur de l'usine.

Se battre

Ce projet, qui a bouleversé des habitudes et des procédés bien ancrés, est le premier en recherche et développement de Jessica Chagnon, 24 ans.

« Ça n'a pas été facile, mais on a communiqué et on s'est expliqués. Les employés comprennent l'enjeu. Souvent, ils ont quelqu'un dans leur famille qui a des allergies », note-t-elle.

Au Québec, seule la crème glacée Lambert offrirait déjà deux parfums sans traces de noix ni d'arachide.

De son côté, la Laiterie Chagnon a fait coïncider le lancement de ses nouveaux produits, fabriqués à partir de crème fraîche, avec la sortie d'un nouveau contenant de deux litres.

Aujourd'hui, la PME familiale présentera aux médias ses produits sans traces de noix dans un restaurant de Boucherville, où le président Denis Chagnon a aussi été appelé à prononcer une conférence.

Selon Jessica Chagnon, fille de Denis Chagnon et représentante de la troisième génération dans l'entreprise, la partie n'est cependant jamais gagnée d'avance.

« On a notre place dans les épiceries, mais il faut se battre pour la garder car les autres ont des ressources », conclut-elle.

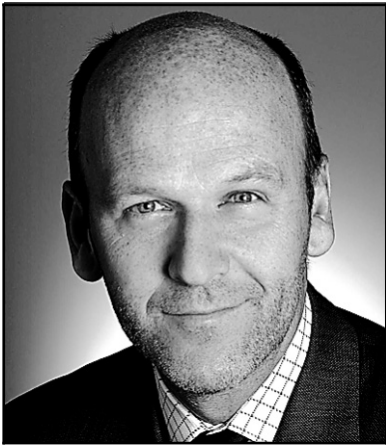
PRÉSENCE AU QUÉBEC DU GROUPE FINANCIER BANQUE TD

Le Groupe Financier Banque TD tient à réitérer son engagement à l'égard du marché québécois. Il est fier de pouvoir compter sur quatre cadres supérieurs expérimentés, soit Alan Desnoyers, Michael M. Fortier, Christine Marchildon et Alain Thibault.



Alan Desnoyers

Alan Desnoyers est bien connu au Québec. Il a occupé divers postes de direction dans le domaine des relations avec la clientèle tant au sein des services bancaires commerciaux que des services bancaires personnels au cours de ses 19 années de carrière avec le Groupe Financier Banque TD. Il a récemment été nommé premier vice-président et directeur de district commercial. M. Desnoyers a occupé divers postes au Québec, notamment ceux de vice-président et directeur régional, Services bancaires de détail, et de vice-président et directeur, Services bancaires commerciaux. Actif dans la collectivité, M. Desnoyers fait partie d'un groupe consultatif de la Faculté de gestion de l'Université McGill. Il a récemment accepté la charge de responsable principal de Centraide pour TD.



Michael M. Fortier

Michael M. Fortier est entré au service de Valeurs Mobilières TD à titre de directeur du financement des sociétés pour le Québec. M. Fortier jouit d'une réputation établie en qualité de banquier, fort de son expérience récente de responsable du financement des sociétés pour Credit Suisse First Boston au Québec. M. Fortier était auparavant associé au cabinet Ogilvy Renault, et a dirigé entre autres son bureau de Londres, en Angleterre. Membre actif du Parti conservateur du Canada, il a coprésidé la campagne électorale de 2004 et a été candidat à la course au leadership de 1998. Très actif dans la communauté, M. Fortier a siégé aux conseils d'administration d'Action ABC, un groupe d'alphabétisation, et de L'Arrêt-Source, une maison pour jeunes femmes en difficulté.



Christine Marchildon

Christine Marchildon, première vice-présidente, Région du Québec, dirige désormais les activités des Services bancaires de détail à TD Canada Trust. Mme Marchildon bénéficie d'une notoriété certaine au Québec, grâce aux différents postes de direction qu'elle a occupés dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des ressources humaines, au fil de ses 30 années de carrière dans le secteur des services financiers. De plus, le travail de Mme Marchildon à titre d'ancien membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de membre actif des conseils d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal, de La Fondation du YWCA de Montréal et de l'Hôpital Sainte-Justine montre son grand engagement à l'égard de la collectivité montréalaise.

Au sujet du Groupe Financier Banque TD

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation «Groupe Financier Banque TD». Au 1^{er} août 2004, le Groupe Financier Banque TD employait plus de 3 000 personnes dans quatre secteurs clés au Québec : les services bancaires personnels et commerciaux offerts notamment par TD Canada Trust, chef de file des services bancaires personnels comptant 80 succursales au Québec; TD Meloche Monnex, prestataire de services d'assurances habitation et automobile aux particuliers par marketing direct; la gestion de patrimoine, incluant les activités de TD Waterhouse qui exploite neuf Centres des placements dans la province; les services bancaires de gros fournis, entre autres, par Valeurs Mobilières TD. Désireuse d'appuyer les activités communautaires dans la province, le Groupe Financier Banque TD a fait don, depuis 2001, de plus de 2,6 millions de dollars à des initiatives dans le domaine de la santé ou de l'éducation et à d'autres projets d'aide à la collectivité dans la région métropolitaine de Montréal. Afin de renforcer les services sociaux, le GFBTD a remis plus de 350 000 \$ à Centraide en 2003. De plus, le GFBTD a financé 168 programmes locaux touchant l'environnement et a versé plus de 439 000 \$ dans la région de Montréal par l'entremise de sa Fondation des amis de l'environnement (FAE), depuis sa création en 1990.



Groupe Financier Banque TD

Septembre donne un nouvelle vigueur à la saison touristique

LAURIER CLOUTIER

À force d'accumuler les jours ensoleillés, septembre est en train de donner une nouvelle vigueur à la saison touristique, après un lent départ.

L'industrie touristique doit cependant toujours faire du rattrapage et devra encore multiplier ses efforts, jusqu'en... 2006.

Tel est le bilan provisoire de la saison estivale pour de nombreux détaillants du secteur, tant à Montréal que dans les régions du Québec. La saison est d'ailleurs en train de si bien réussir sa sortie que les porte-parole de Tourisme Montréal et des hôteliers du centre-ville sont partis... en vacances.

« Québec et Montréal ont récupéré du terrain perdu en août dernier. Le taux d'occupation des hôtels montréalais a grimpé à 83 % durant ce mois et devrait finir l'année à 67 %. À ce taux, l'hôtellerie est rentable » a déclaré à *La Presse Affaires* Michel Archambault, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et titulaire de la Chaire de tourisme.

Le vice-président à la recherche de Tourisme Montréal, Pierre Bellerose, prévoit un taux d'occupation des hôtels de 68,5 % l'an prochain et de 70,1 % en 2006, si rien de majeur ne vient contrecarrer l'élan actuel.

Et ce taux de 2006 s'approcherait avec peine du taux d'occupation de 71,3 % obtenu en 2000, avant les attentats du 11 septembre 2001 !

« Ça va prendre encore deux ans de rattrapage », confirme Michel Archambault, « mais le prix des chambres demeure bon à Montréal, tout comme le taux d'occupation, supérieur à celui de Toronto ». Les résultats de septembre vont dépasser ceux de l'an dernier, frappé par le SRAS.

Au rythme actuel, l'affluence aux festivals de couleurs de l'automne va en effet dépasser celle de l'an dernier. À la station Mont-Orford, le président André Lespérance vise 100 000 visiteurs, bien davantage que durant l'automne dernier, qui a été pluvieux.

Au mont Sainte-Anne, la porte-parole Maude Bédard prévoit 40 000



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Michel Archambault, titulaire de la chaire de tourisme, et Claude Pélouquin, président de l'Association des stations de ski, n'hésitent pas à donner l'exemple, avec leurs vélo et skis, devant *La Joute*, la fontaine installée récemment à l'ouest du Palais des congrès, qui pourrait devenir la nouvelle signature touristique de Montréal.

personnes, comparativement à plus de 30 000 l'an dernier. Au mont Sutton, jusqu'à 30 000 amateurs viendraient contempler le panorama, contre 25 000 l'automne dernier, malgré le froid et la chute rapide des feuilles, a rappelé le porte-parole, Morgan Robitaille.

Selon le président-directeur général de l'Association des stations de

ski du Québec, Claude Pélouquin, « la majorité des centres ouvrent pour les couleurs ».

Tremblant devrait accueillir 295 000 amateurs de la féerie des couleurs, tant de la région que du Japon et de la Grande-Bretagne, comme l'an dernier, selon le porte-parole Karina Prévost.

La Fête de la musique de la fête du

Travail a connu encore un succès fou, avec 35 000 mélomanes comparativement à 29 000 l'an dernier. Tellement que, le dimanche, plusieurs automobilistes ont dû se garer à des kilomètres.

À cause du froid et de la pluie, le tourisme a commencé lentement cet été dans les régions du Québec, selon Michel Archambault. En bout

de piste, Charlevoix va sans doute égaler ses résultats de l'an dernier, grâce notamment à sa Route des saveurs. Les Îles-de-la-Madeleine et la Gaspésie accusent une baisse, tout comme les Laurentides, mais le Saguenay connaît une hausse.

« Les grands gagnants seront les pôles urbains de Québec et de Montréal, et la Montérégie », selon le professeur.

Toutefois, un organisateur de congrès vient d'avouer à Michel Archambault qu'une association tiendra son congrès ailleurs, parce que la propreté se détériore à Montréal. Robert Abdallah, directeur général de la ville de Montréal, devrait peut-être surveiller davantage la propreté, selon le professeur. Le Québec doit continuer ses efforts, bonifier ses destinations touristiques et améliorer son *branding*, dit Michel Archambault.

« Il faut des visionnaires. Le parc du Mont-Royal est dans notre cour, il faut y ramener un funiculaire et ne pas se limiter aux tam-tam. »

« Il faut prévoir la demande d'ici cinq ans », du tourisme d'aventure douce et de l'écotourisme.

Le vélo vient de prendre le deuxième rang des activités estivales, derrière la marche mais devant la natation. Un colloque viendra souligner, le mois prochain à Sherbrooke, l'achèvement des 3300 kilomètres de la Route verte, a noté Michel Archambault.

Malgré les changements démographiques et climatiques, le Québec réussit à renouveler sa clientèle de skieurs, beaucoup mieux que les États-Unis. Au cours d'une rencontre, au début du mois, 30 stations ont déclaré leur détermination d'atteindre huit millions de jours/ski en 2010, comparativement à 6,9 millions au cours de la dernière saison, a souligné Claude Pélouquin. « Un jeune sur deux devrait goûter au ski avant sa maturité. »

Pour la prochaine saison hivernale, les stations ont repris les investissements. Le Massif mise 5 millions sur six nouvelles pistes et le remplacement d'un télésiège double par un quadruple. Bromont remplace aussi un remonte-pente, selon le président de l'ASSQ.

Le Mont-Sainte-Anne consacre 1,2 million à l'enneigement, enchaîne Maude Bédard. Québec doit annoncer, le 15 février prochain, sa décision concernant un échange de terrains et la construction de 1400 unités d'habitation sur 10 ans au Mont-Orford, a déclaré de son côté André Lespérance. Et les stations rivalisent d'imagination pour attirer les baby-boomers avec des forfaits modulés, a conclu Claude Pélouquin.

DÉCOUVREZ LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER



Libérez vos jambes! Profitez de confortables sièges au dossier inclinable et offrant amplement d'espace pour bouger, travailler et vous détendre.

www.lafaconhumainedevoyager.ca



TM Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

3256682A

Progrès du ski au Québec et régression aux États-Unis

Le ski alpin progresse au Québec mais régresse aux États-Unis, selon le réseau de veille de la chaire de tourisme.

La proportion de skieurs et planchistes de plus de 50 ans a plus que doublé au Québec, entre 1989 et 2002, selon le Print Measurement Bureau.

Il y a une forte hausse dans le segment des 35-49 ans et les 12-24 ans représentent 35 % de la clientèle des stations. Aux États-Unis, par contre, selon le Leisure Trends Group, les baby-boomers constituent plus de

60 % des skieurs, comparativement à 50 % il y a 10 ans.

La part des 25-34 ans a décliné, de 27 % à 22 %, et celle des 16-24 ans, de 23 % à 19 %. Les voisins américains ont de la difficulté à trouver de nouveaux amateurs de ski, contrairement au Québec, où un adepte sur quatre fait partie de la relève.

Le ski devrait être pratiqué par 20 % de la population d'ici 2010, au Québec, comparativement à 17 %, maintenant.

Laurier Cloutier

	700
Affaires	

710	OCCASIONS D'AFFAIRES
PRÊTS et subventions des gouvernements pour votre petite entreprise existante ou nouvelle. Appelez 1-800-417-2927.	

	800
Avis	

850	AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie THOMAS & BRIÈRE INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Jean-Pierre Brièrer R 850	

PRENEZ AVIS que DALE ALTROWS dont l'adresse du domicile est le 5967 Mountain Sights, Montréal, Qc, H3W 2Z2 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de DANIEL GABRIEL ALTROWS . R 850	
--	--

	800
Avis	

850	AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que la compagnie 2959-6855 quebec inc. demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Guy Gallant - Président R 850	

PRENEZ AVIS que LE STUART LAURIER INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Montréal, le 21 septembre 2004 Bertrand Leboeuf, président R 850	
--	--

PRENEZ AVIS que la compagnie "LES TRANSPORTS FUTURA 2010 INC." demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Montréal, le 27 septembre 2004 Les administrateurs, Bernard Gravel et Michel Bellerive R 850	
---	--



LP[2] LE JEUDI

DANS LA PRESSE

Le GUIDE de vos sorties

3234650A

3256537

ÉTUDE DE CAS

LA PRESSE AFFAIRES

Conciliation travail-famille chez Merck Frosst

Attirer et retenir les meilleurs

La conciliation travail-famille est au coeur de la vie des travailleurs... et des politiciens, tout particulièrement depuis la dernière campagne électorale au Québec. L'entreprise pharmaceutique Merck Frosst, qui emploie près de 1900 personnes au pays, dont 1300 à son siège social canadien de Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal, a pris une longueur d'avance. Voici une approche en mesure d'inspirer.

SYLVIE ST-ONGE
COLLABORATION SPÉCIALE

« Aujourd'hui, lors des entrevues d'embauche, les jeunes sont très préoccupés par ce que nous sommes en mesure d'offrir pour faciliter l'équilibre entre le travail et leur vie personnelle et familiale. Cela démontre à quel point c'est important pour eux. »

Brigitte Charest, chef des avantages sociaux, de la retraite et des services aux employés chez Merck Frosst Canada, peut facilement témoigner lorsqu'il question d'équilibre travail-famille.

« On est très proactif », dit-elle à propos de son organisation, qui a déjà été récipiendaire d'un prix ISO Famille, prix que des organismes gouvernementaux du Québec décernent conjointement en tenant compte du secteur et de la taille des organisations.

Pour les dirigeants de Merck Frosst, un milieu de travail productif doit privilégier le respect, la souplesse et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. C'est la voie à suivre pour optimiser la contribution des employés à l'innovation et à la croissance, conformément aux intérêts des actionnaires, mais aussi afin d'attirer et de retenir les employés les plus talentueux.

« Par exemple, un employé qui participe à notre programme d'horaire flexible présentera un taux d'absentéisme plus bas, puisqu'il peut aller à ses rendez-vous personnels plus facilement, contrairement à un autre qui devra y aller pendant ses heures normales de travail, explique M^{me} Charest. Un employé satisfait est aussi plus engagé, sa productivité est meilleure. »

En vertu du programme d'aménagements flexibles mis de l'avant chez Merck Frosst, tout employé peut proposer à son supérieur immédiat de travailler selon différentes formules souples, tout en ayant la responsabilité d'analyser les conséquences de son choix sur l'entreprise, le supérieur et les collègues. En cas d'obstacles, il est invité à trouver des solutions afin que tout le monde y trouve son compte.

A peu près toutes les formules sont permises : temps partiel, partage de poste, horaire variable, télétravail... De plus, en ajoutant une heure de travail par jour du lundi au jeudi, les employés peuvent faire une demi-journée le vendredi ; c'est ce qu'on appelle la semaine de travail comprimée.

Pas de résultat garanti !

La direction de Merck Frosst tient à ce que toute demande soit traitée de manière équitable mais elle ne garantit pas pour autant un résultat identique.

« On donne de grandes lignes directrices à nos gestionnaires mais ils



PHOTO MICHEL GRAVEL, ARCHIVES LA PRESSE ©

Pour les dirigeants de Merck Frosst, un milieu de travail productif doit privilégier le respect, la souplesse et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Notre photo: Charles Baribeau, du service des relations humaines auprès de l'entreprise pharmaceutique.

doivent les ajuster, car nos besoins sont fort différents dans chacun des domaines où nous oeuvrons, dit Brigitte Charest. C'est pourquoi les réponses ne seront pas les mêmes dans tous les services. »

Par ailleurs, le principe de flexibilité dans le travail va dans les deux sens : les employés et l'organisation. Cela peut impliquer, par exemple, que l'horaire de travail d'un employé soit occasionnellement ou temporairement réaménagé en fonction des priorités de l'entreprise.

Un sondage mené auprès des employés de Merck Frosst montre que 70 % des employés participants sont très satisfaits du programme d'aménagements flexibles. Six participants sur 10 estiment que leur supérieur s'est montré ouvert et facile d'approche pour discuter d'une telle entente.

De plus, le quart des employés (27 %) affirment qu'ils refuseraient un poste dans une firme concurrente si cela exigeait de renoncer au programme d'aménagements flexibles, et 9 % d'entre eux croient qu'ils auraient quitté Merck Frosst si leur proposition n'avait pas été acceptée.

Parmi les avantages offerts, Merck Frosst offre un service de garde sur les lieux de travail ou en milieu familial, on organise des camps de jour pour les enfants pendant l'été et les relâches scolaires, et la compagnie donne des bourses d'études à certains jeunes.

Au chapitre des avantages sociaux, notons un complément de salaire à la naissance pour les 18 premières semaines du congé de maternité, la possibilité de congés personnels planifiés sans solde de trois à 12 mois, pendant lesquels l'employeur continue de contribuer à la caisse de retraite et maintient la protection en assurance.

On offre aussi de services domesti-

ques sur les lieux de travail : guichet automatique, service de nettoyage à sec, service de repas à emporter à la maison. D'autres programmes sont aussi offerts, comme le remboursement partiel des frais d'adhésion à un programme de conditionnement physique.

Deux conditions

À l'instar de Merck Frosst, plusieurs organisations de tailles diverses et de différents secteurs ont progressivement adopté des pratiques de gestion en vue d'aider leurs employés à mieux concilier travail et vie privée.

Le cumul des expériences et des résultats des études montre que le développement d'une culture favorable à la famille est une démarche progressive et continue qui repose sur deux grandes conditions de succès.

D'abord et avant tout, l'appui des dirigeants. Il ne se mesure pas à leur discours mais à la mise en place d'actions, de programmes, de politiques et d'activités concrètes et institutionnalisées qui sont largement communiquées et qui symbolisent leur ouverture (exemples : nomination d'un responsable ou d'un comité sur le sujet, possibilité

d'adopter des aménagements flexibles de travail).

Ensuite, il faut miser sur l'appui des collègues de travail, mais aussi et surtout sur celui offert par les superviseurs immédiats. Ainsi, bien des employés (c'est le cas de bien des cadres et des professionnels) peuvent refuser d'utiliser certaines pratiques mises à leur disposition (horaire flexible, temps partagé, etc.) parce qu'ils craignent que cela nuise à leur carrière et à leur image.

De la formation et de l'information doivent être offertes à tout le personnel afin d'ébranler les mythes et les croyances à l'égard de ce qu'est une *bonne gestion* et ce que sont de *bons employés*.

À titre d'exemple, il faut défaire l'idée reçue que les problèmes d'équilibre travail-famille ne regardent pas les organisations et qu'intervenir à cet égard ouvre la porte à des iniquités et des abus.

Par ailleurs, il faut combattre le préjugé tenace selon lequel des employés compétents doivent nécessairement travailler à temps plein, sur les lieux de l'entreprise, sans compter leurs heures et en laissant leurs soucis familiaux à la maison.

Il faut aussi que les cadres et les collègues réduisent le plus possible

l'adoption de façons de faire qui sont inutilement défavorables à la vie de famille.

Pensons au nombreux empiétements sur le temps personnel des employés lorsqu'on planifie des réunions très tôt le matin, tard en fin de journée, durant le week-end, en contactant les employés à toute heure par téléphone, courriel ou portable, en surchargeant les employés, etc..

De son côté, Merck Frosst Canada estime réussir à concilier les besoins de ses employés et à se distinguer comme un employeur de choix.

Chiffres à l'appui, l'entreprise sait aussi qu'elle a su retenir des employés qui autrement auraient quitté. Il s'agit là d'un gain appréciable si on considère les coûts reliés à la perte de l'expérience, au recrutement et à la formation des nouveaux employés.

Le nouveau profil de la main-d'oeuvre exige de revoir les modes traditionnels de gestion afin d'accroître, la flexibilité dans les modes d'organisation du travail.

La nouvelle génération d'employés réclame de plus en plus cette forme de reconnaissance ou de respect sur les lieux du travail.

Non seulement cela devient une question de bien être personnel et de bien être familial, mais ultimement et non moins sûrement, une question de bien être organisationnel et de bien être sociétal.

Le Centre de cas de HEC Montréal propose la version intégrale du cas : **Les initiatives d'équilibre travail-famille chez Merck Frosst** (www.hec.ca/centredecas), coécrit par M.N. Jodoin, C. Rousseau et S.St-Onge. L'auteure, professeure titulaire de gestion des ressources humaines, remercie le personnel de Merck Frosst qui ont collaboré à la rédaction du cas et/ou du présent article, notamment Anne-Marie Phelan, Benoît Larmarche, Charles Baribeault et Brigitte Charest.

MERCK FROSST

Une filiale de Merck & Co., qui emploie près de **2000 employés au Canada**.

Une des plus grandes sociétés pharmaceutiques intégrées au Canada qui a pour mission de **découvrir, mettre au point, fabriquer** et **commercialiser** des médicaments d'ordonnance.

19^e firme au Canada sur le plan de la valeur des investissements en R & D

Merck Frosst a été citée au Palmarès des **100 meilleurs employeurs au Canada** ainsi qu'à celui des **50 employeurs de choix**. Elle a été récipiendaire, en 2001, du prix ISO Famille et elle vient de recevoir l'un des prix des meilleurs employeurs au Canada pour les personnes de 50 ans et plus, décernés pour la première fois en 2004.

Le défi de Microsoft: soigner sa clientèle

BLOOMBERG

Lorsque Microsoft a majoré les frais de la licence d'exploitation délivrée à l'Association des comtés du Texas, il y a trois ans, aucun représentant de la compagnie n'a daigné expliquer les motifs de cette hausse, déplore Steve White, le directeur des services technologiques du groupe.

« Ces changements m'ont choqué, dit M. White. Je pense que ces tarifs ne sont pas raisonnables. » Et il n'était pas le seul à penser ainsi. Quelque 60 % des clients de Microsoft ont essuyé une hausse de frais quand la société a modifié en

2001 son programme de licence d'utilisation, selon une enquête menée en 2003 par la firme de recherche Yankee Group.

Ce mécontentement a convaincu le chef de la direction de Microsoft, Steve Ballmer, de sonder davantage la satisfaction de ses clients. Conscient que le titre de Microsoft a perdu la moitié de sa valeur depuis décembre 1999, alors qu'elle avait centuplé pendant les années 1990, il s'affaire désormais à refaire l'image d'une entreprise que d'aucuns jugent arrogante. Il entend également accroître les ventes et couper l'herbe sous le pied de concurrents tels que Linux.

Au cours des quatre dernières années, Microsoft a ajouté 8800 employés au personnel des ventes, du marketing et du soutien technique. Elle exige aussi de ses programmeurs et concepteurs qu'ils connaissent les nouvelles attentes des consommateurs face aux systèmes d'exploitation Windows et autres produits Microsoft.

Le personnel des ventes est désormais partiellement rémunéré en fonction du taux de satisfaction de la clientèle.

Les recettes du géant du logiciel ont crû en moyenne de 38 % durant les années 1990. Au cours de l'exercice bouclé le 30 juin, les ven-

tes n'ont progressé que de 14 % et Microsoft prévoit, pour l'année en cours, une croissance de seulement 4,3 %.

Microsoft risque d'avoir de la difficulté à surmonter l'antipathie bien ancrée des particuliers et des entreprises qui préfèrent les systèmes d'exploitation de ses concurrents ou qui appuient la bataille engagée contre elle par le gouvernement en vertu de la loi antitrust. D'autres redoutent les virus susceptibles de faire sauter leurs ordinateurs ou détestent tout simplement son logiciel Office.

« Une part du ressentiment nourri à l'égard de Microsoft est d'ordre

idéologique, comme s'il s'agissait de politique ou d'avortement, dit Michael Holland, président de Holland & Co., une société de portefeuille de New York. Microsoft doit se concentrer sur les consommateurs qu'elle peut séduire, et éviter de perdre son temps à vouloir convertir les inconvertibles. »

Linux, dont le système d'exploitation est téléchargeable sans frais sur Internet, alimente de plus en plus de serveurs informatiques d'entreprises et pourrait accaparer 6 % du marché des ordinateurs de bureau d'ici 2007, ébranlant du coup le monopole de Windows, selon la firme de recherche IDC.

Dans une note de service datée de juin 2003 et adressée à son personnel, Ballmer soulignait la nécessité de revoir le service à la clientèle, face à une concurrence qui propose des logiciels gratuits.

FORUM

ÉDITORIAL

Réduire les frais de gestion



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la CVMO, a divulgué la semaine dernière les premiers éléments de la vaste enquête qu'elle conduit depuis l'automne 2003 sur l'industrie canadienne des fonds communs de placement. L'organisme de réglementation a montré du doigt quatre firmes, et non les moindres, leur donnant 10 jours pour lui fournir des informations supplémentaires sur leur pratique de gestion des fonds.

Les firmes en question (le Groupe Investors, Ci Fund Management, AGF Funds et AIC) sont soupçonnées d'avoir permis certaines pratiques qui, sans être illégales, vont à l'encontre de l'intérêt de la majorité des détenteurs de parts. Les quatre sociétés visées ont toutes indiqué qu'elles collaboreraient à l'enquête en cours.

Il était temps que la CVMO passe à l'action. Il y a maintenant plus d'un an que, aux États-Unis, le scandale des sociétés de fonds communs de placement a été mis au jour par le procureur général de l'État de New York, Eliot Spitzer. À ce jour, plus d'une douzaine de firmes américaines ont accepté de verser 3 milliards de dollars en guise de règlement.

S'il y a lieu de se réjouir de la volonté exprimée par les autorités réglementaires ontariennes de rétablir la confiance des investisseurs canadiens envers cette industrie de 468 milliards de dollars, il est encore trop tôt pour sabler le champagne. On ne sait toujours pas sur quoi va véritablement déboucher cette enquête, combien d'entreprises seront visées et quelles seront les sanctions imposées, si sanctions il y a.

La pratique reprochée aux quatre sociétés canadiennes de fonds communs de placement qui font l'objet d'un examen approfondi de la CVMO porte le nom de *market timing*. Des gestionnaires de fonds auraient autorisé certains heureux élus, en général de gros fonds d'investissement, à faire des transactions très rapides afin de profiter de certains écarts liés, par exemple, à la différence de fuseaux horaires.

DOCUMENT

Les conditions de la relance de Cinar

MICHAEL HIRSH

Nous publions ici un extrait du discours qu'a prononcé, jeudi dernier, le chef de la direction de Divertissement Cookie Jar Inc. (anciennement Cinar), lors de la tenue du Festival international d'animation d'Ottawa.

Je fais partie de cette industrie depuis 35 ans environ. Je l'ai étudiée. J'en ai été un participant actif. J'ai vécu ses meilleurs moments au Canada. J'ai navigué par temps calme et dans la tempête. Et alors que nous sommes en train de sortir d'une période difficile, je suis persuadé que le meilleur reste à venir. C'est pourquoi je suis revenu.

Avec mes partenaires Toper Taylor et John Vandervelde, nous avons combiné les capitaux de TD Capital Canadian Private Equity Partners et d'OMERS, afin d'acquérir Cinar et former Divertissement Cookie Jar.

Nous avons l'intention de reconstruire le pôle divertissement de Cookie Jar et de développer ses activités d'édition dans le domaine de l'éducation, qui ont beaucoup de succès.

Les ingrédients dont nous avons besoin pour rebondir sont les suivants :

> Travailler avec des producteurs dévoués qui ont du flair pour trouver de bons personnages et leur donner vie dans de belles histoires avec les meilleurs talents disponibles ;

> Notre communauté de production a besoin d'innover. Dans les technologies, le design et la façon de raconter des histoires. Nous avons été pen-

Cette pratique permet à ceux qui s'y prêtent d'encaisser des profits faciles, alors qu'elle diminue le rendement total pour le reste des détenteurs de fonds. Les petits épargnants, ceux que l'on a convaincus qu'investir dans les fonds communs de placement était une décision de long terme, voient donc fondre la valeur de leur actif, parce que l'on permet à d'autres d'entrer dans un fonds et d'en sortir à la vitesse grand V.

Une enquête parallèle, conduite cette fois par le *Globe and Mail* de Toronto et dont les résultats ont été publiés en juin dernier, estimait que, entre 2000 et 2003, quelque 220 milliards de dollars de transactions rapides avaient été permises dans de nombreux fonds canadiens. Il est difficile d'évaluer combien cette pratique a coûté aux autres détenteurs de parts de fonds, mais il est évident qu'il s'agit de sommes considérables.

Ce que révélait également l'enquête du quotidien torontois, c'est que le *market timing* s'est brusquement évanoui en septembre 2003, alors qu'Eliot Spitzer s'attaquait à ce problème et à celui des transactions réalisées après la fermeture des marchés au sein des sociétés américaines de fonds communs de placement.

Comme la crainte suscitée par l'enquête menée par le procureur général de l'État de New York a réussi à discipliner les acteurs de l'industrie canadienne, il faudra que l'enquête conduite par la CVMO aille plus loin que la mise au jour d'une pratique déjà révolue. Non seulement devra-t-on sanctionner les entreprises prises en défaut, mais il faudra également trouver une façon de dédommager les détenteurs de parts qui ont été lésés.

L'industrie canadienne des fonds communs devrait également profiter de l'examen dont elle fait l'objet pour amorcer une refonte en profondeur de son mode de fonctionnement. Il serait temps par exemple que l'on revoie toute la politique des frais de gestion imposés aux détenteurs de parts.

Non seulement ces frais sont-ils trop élevés, mais il est extrêmement difficile de savoir en fonction de quoi ils sont établis. Une baisse des frais de gestion et une plus grande transparence quant à leur politique d'imposition contribueraient certainement au rétablissement de la confiance envers les sociétés canadiennes de fonds communs de placement.

dant longtemps au premier plan de l'innovation technologique avec Alias et Softimage dans le passé, et maintenant avec Toon Boom. Mais nous devons mettre l'accent sur la créativité. Une bonne émission ressortira toujours et créera son marché.

> Il faut le soutien du gouvernement, à travers des programmes voués à l'industrie de l'animation, sur la base du partenariat que nous avons déjà bâti avec lui. Nous devons notamment nous assurer que les traités de coproduction avec l'Europe sont renforcés et renouvelés. Ces traités ont été l'un de nos outils les plus précieux dans le passé et sont essentiels pour notre succès futur.

> Une communauté de diffuseurs qui veut rentabiliser ses contenus canadiens. Les diffuseurs ont une responsabilité importante en termes de programmation et d'investissement dans les grilles de programmation canadienne. Nous avons besoin d'un engagement renouvelé de leur part afin de soutenir et d'aider à diffuser les contenus canadiens ;

> L'investissement doit retourner à l'industrie. On peut dire que l'acquisition par mon groupe de Cinar est le premier apport de capital dans l'industrie canadienne de l'animation au cours des quatre dernières années. Nous devons travailler fort pour promouvoir les succès de notre industrie et attirer davantage de capitaux extérieurs.

Pour les autres ingrédients, le talent n'est pas des moindres ; le Canada est richement pourvu et nos écoles de renommée internationale remettent chaque année leurs diplômes à de nouveaux artistes.



éric godin studio@ericgodin.com

DROITS RÉSERVÉS

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Où est le fil conducteur?

Il est très difficile de percevoir la vision des gouvernements à moyen et long terme

NATHALY RIVERIN



L'auteure est directrice du Centre de vie-gie sur la culture entrepreneuriale (Fondation de l'entrepreneurship) et du projet GEM Canada (HEC Montréal).

Lorsqu'il était ministre de l'Éducation, François Legault a défendu un système d'enseignement basé sur l'acquisition de compétences transversales. Cette approche, qui cherchait à décloisonner l'approche disciplinaire traditionnelle, m'apparaissait comme très prometteuse notamment pour stimuler la créativité et l'entrepreneuriat chez nos jeunes.

Je suis donc surprise de voir M. Legault militer en faveur d'une politique sectorielle visant à soutenir l'industrie de l'aéronautique, une industrie qui embauche plus 40 000 personnes et mobilise plus d'une centaine de PME au Québec. Vous avez bien dit une politique de l'aéronautique ? Depuis qu'on a tenté de sauver nos deux grandes compagnies aériennes, il faut pratiquement aller déposer nos valises dans la soute à bagages ! Pendant ce temps, que faisons-nous pour les 200 000 autres PME du Québec ? Que fait-on de la transversalité ? Est-ce uniquement bon pour le milieu de l'éducation ?

Dans un avenir rapproché, nous devons conjuguer avec nettement moins de ressources et da-

portrait d'ensemble, à mon avis, est beaucoup plus préoccupant que celui du repositionnement stratégique d'une multinationale rentable qui assiste à l'arrivée de concurrents dans une niche en pleine croissance.

Interventionnisme sectoriel

Avant de relancer l'interventionnisme sectoriel, je considère qu'il est impératif de revoir notre stratégie de développement économique globale et ce, en fonction des changements profonds qui métamorphosent notre économie. Ces derniers affectent plusieurs secteurs d'activités et pas seulement celui de l'aéronautique. Il faudra y répondre de façon transversale en investissant massivement en éducation, en recherche et développement et en entrepreneuriat. Les défis sont nombreux, les moyens limités.

En attendant une telle réforme économique, nous pouvons réfléchir à certaines de nos incohérences. Ces dernières étant le portrait du cloisonnement de diverses politiques économiques (tant budgétaires que régionales, industrielles ou fiscales) de nos deux paliers gouvernementaux.

Voici un exemple de ce que j'entends par incohérence. La mairesse de Matane évoquait récemment les retombées économiques positives découlant des exigences relatives au projet de construction d'éoliennes dans leur région : une proportion des mandats devait être attribuée à des entreprises locales. Des emplois ont été créés, d'autres furent préservés grâce à la convergence des efforts de tous les acteurs locaux et de cette politi-

Dans un avenir rapproché, nous devons conjuguer avec nettement moins de ressources et davantage de responsabilités sociétales.

vantage de responsabilités sociétales. Actuellement, nous assistons au vieillissement de notre population et à la transformation du marché de l'emploi. De plus en plus de PME éprouvent des difficultés à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée. Le bassin de nos ressources naturelles s'effrite à la vitesse grand V.

Et que dire de l'état de l'entrepreneuriat ? La semaine dernière, la CIBC présentait un autre rapport témoignant de l'anémie de l'entrepreneuriat québécois en comparaison avec d'autres régions canadiennes. L'esprit d'entreprise légendaire des Québécois n'est plus ce qu'il était. Ce

que d'approvisionnement local. Pendant ce temps dans la métropole, on apprenait que Radio-Canada avait mandaté une firme européenne afin de changer sa facture télévisuelle. Un beau contrat non ? Aucune des 200 000 entreprises du Québec n'était en mesure de répondre à la demande de notre société d'État ?

On peut déployer le plus prometteur des modèles de développement local, si l'État, qui est le plus gros client de notre économie, décide de s'approvisionner à l'étranger... à terme nous nous épuiserons à donner de grands coups d'épée dans l'eau ! Le Québec de demain devra être



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le projet de construction d'éoliennes près de Matane entrainera des retombées économiques positives pour la région.

plus innovateur et plus entrepreneurial et ce tant dans son approche économique que sociale. Nous devons générer plus de richesses tout en disposant de moins de ressources. Aussi bien dire que nous n'aurons plus le luxe de voir passer telles incohérences sans rien dire ou rien faire.

Il importe de créer les conditions qui assureront notre développement futur. Je pense qu'une politique de développement économique à caractère transversal ciblant l'éducation, la recherche et le développement, la promotion et l'accompagnement en entrepreneuriat a nettement plus de potentiel à moyen terme. Pour l'instant, il est très difficile de percevoir la vision des gouvernements à moyen et long terme dans ces domaines spécifiques.

Honnêtement, j'ai beaucoup de difficulté à trouver le fil conducteur.

Toutefois, je crois qu'il y a des avancées au niveau politique qui nous permettront de progresser. La semaine dernière les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu un accord historique dans le secteur de la santé basé sur un fédéralisme asymétrique. Cet accord ouvre la porte à d'autres partenariats notamment dans les domaines précités. Un arrimage des interventions provinciales et fédérales pourrait constituer une pierre à l'édifice de notre développement, à tout le moins en favorisant leur convergence.

Les pommes pourries

Quelques cas de mauvaise gestion des organismes de charité ternissent la réputation d'oeuvres pourtant essentielles

CHARLES-ALBERT POISSANT



L'auteur est homme d'affaires et philanthrope.

Les fondations et les organismes sans but lucratif jouent un rôle très important dans la société. Outre le fait qu'ils contribuent au bien-être collectif dans divers domaines (santé, éducation, arts, sports, etc.), ils rappellent à l'individu la nécessité du partage. Ce n'est pas du tout l'oeuvre qui est mise en cause ici, mais bien sa gestion.

Après les scandales bien connus des compagnies comme Adelphia (aujourd'hui sous la loi de la faillite), Enron, WorldCom, Tyco, Cinar, et plus récemment Nortel et Hollinger, qui ont miné la confiance de leurs actionnaires qui croyaient que leurs fonds étaient bien gérés, et pourtant..., les bourses, tant américaines que canadiennes ont réagi en imposant des règles d'imputabilité aux gestionnaires et administrateurs des compagnies cotées à leur bourse.

Voilà que l'on s'interroge sur la compétence des gestionnaires et le rôle des conseils d'administration de certains organismes sans but

« **Il n'y a rien de plus ignoble qu'une oeuvre malhonnête.** »

lucratif, y compris toutes les fondations publiques et privées, les associations, les syndicats, bien que ces derniers soient financés par leurs membres, et dernièrement les compagnies de la Couronne.

Des données surprenantes

Des articles et des reportages télévisés aux États-Unis ont divulgué des données surprenantes concernant le comportement de certains organismes philanthropiques suite à la catastrophe du 11 septembre 2001 à New York. La qualité de leur gouvernance fut mise au grand jour. Fait étonnant, la très respectée Croix-Rouge américaine fut l'objet de critiques sévères de la part des médias. La chaîne américaine CBS consacra trois émissions successives à la conduite de la Croix-Rouge américaine. Elle critiquait le manque de contrôle flagrant des différents chapitres au sein de l'organisme.

Le *Dayton Daily News* titrait en éditorial « La Croix-Rouge prise les mains ensanglantées ». L'agence Associated Press a également contribué par ses dépêches, à documenter certains articles très disgracieux sur la Croix-

Rouge. Suite à ces révélations et à des divergences au sein de son conseil, la présidente Bernardine Healy, qui touchait un salaire de 450 000 \$, a remis sa démission fin 2001. Des critiques publiques furent également adressées par certains chapitres de la United Way pour sa piètre gestion des fonds recueillis pour la catastrophe du 11 septembre.

À la fin de l'année 2002, début 2003, le *Toronto Star* a lancé à la une, une enquête assez exhaustive sur le comportement de 79 000 organismes de charité et les innombrables abus du système de charité : « Des milliards sont perdus. » « Un organisme sur six dépense plus qu'il donne à l'oeuvre qu'il soutient. » Plusieurs d'entre eux sont bien intentionnés mais inefficaces.

Quelques exemples

Nous rapportons ici quelques exemples de leur enquête : Le Glaucoma and Vision Impairment Society of Canada a perçu dans les années 1997 à 1999, 652 000 \$, mais seulement 62 000 \$ a été consacré à l'oeuvre. La National Society for Abused Women and Children n'a versé que 1365 \$ à l'oeuvre poursuivie sur une collecte de 1 million \$. Elle fut fermée par un ordre d'une cour ontarienne. Champions for Children à Ottawa a recueilli 1,5 million \$ sur une période de 3 ans, pour verser 300 000 \$ en dons de charité (16 cents par dollar).

Reach for the Rainbow organise annuellement un Cristal Ball pour les sommités de la région. Dans les 3 dernières années, elle a déboursé 2,2 millions \$ pour son oeuvre. Par ailleurs, ses frais de campagne, d'administration et autres dépenses lui ont coûté 4,8 millions \$.

La Parkinson's Support Research Society est sans doute l'organisme le plus fautif. Aucune de ses promesses n'a été réalisée. Sur une cueillette de dons de 529 000 \$ pour l'année 2002, seulement 14 200 \$ ont été remis pour des fins de charité. Ce qui faisait dire à un donateur leurré : « Il n'y a rien de plus ignoble qu'une oeuvre malhonnête. »

Selon l'enquête du *Star*, près de 70 % des organismes ont de très bonnes notes dont entre autres : United Way (notre Centraide québécois), The Terry Fox Foundation, Médecins sans frontière et la Société canadienne du cancer. Il y avait environ 79 000 organismes de charité enregistrés au gouvernement fédéral. L'enquête portait sur 70 000 d'entre eux. Nous avons extrait de leur enquête quelques cas, cités plus haut, d'abus déplorables au sein du système philanthropique. Malheureusement, ces quelques cas nuisent à la réputation de la majorité et comme dit le proverbe : « C'est la plus mauvaise roue du chariot qui mène le plus grand bruit ».



PHOTO ARCHIVES, L'APRESSE

Les organismes les mieux administrés et les plus transparents (comme Jeunesse au soleil, notre photo) seront privilégiés par les donateurs. Les moins efficaces devraient perdre leur droit de cité. Ainsi, tout le système sort gagnant, affirme Charles-Albert Poissant.

Fini le temps de la complaisance

Les organismes les mieux administrés et les plus transparents devraient être privilégiés par les donateurs

Les mesures à prendre pour améliorer le système et s'assurer que la générosité des Canadiens aboutisse bien à l'objectif poursuivi par les donateurs relèvent des intervenants suivants : le gouvernement, les gestionnaires et les administrateurs.

Le gouvernement — Le gouvernement canadien devrait obliger tous les organismes bénévoles à dévoiler ou du moins mettre à la disposition du public qui le demande tous les renseignements utiles. Qu'il ferme carrément la porte aux organismes fautifs ou leur refuse l'émission de reçus de charité. Il doit mettre un frein aux dons bidons, là où le donateur bénéficie d'un reçu pour don d'une valeur supérieure aux biens ou services donnés.

Les gestionnaires — Les gestionnaires doivent gérer les fonds qui leur sont confiés d'une manière efficace et irréprochable. Ils devraient appliquer le code d'éthique du Centre Canadien de la Philanthropie relatif à la collecte de fonds et de la responsabilité financière. Tout ce processus repose sur la confiance qu'ils doivent inspirer en ce qui a trait à leur compétence et à leur probité. Ils doivent pouvoir répondre à leurs bénéficiaires, à leurs membres, aux bénévoles, aux donateurs, aux gouvernements et enfin, au grand public. La transparence favorise et accroît la confiance.

Les administrateurs — On demande maintenant à ces administrateurs de se comporter comme dans une entreprise. Ils ont un rôle prépondérant. Exercer-ils un droit de regard adéquat sur la gestion ? Ici, rien n'est assuré. D'ailleurs, les exemples de malversation cités plus haut soulèvent des doutes.

Le rôle de l'administrateur diffère de celui d'une compagnie, car en plus de l'aspect économique, il gère la confiance du public en matière de philanthropie. Le donateur se dif-

Le rôle de l'administrateur diffère de celui d'une compagnie, car en plus de l'aspect économique, il gère la confiance du public en matière de philanthropie.

férencie de l'actionnaire ; ce dernier poursuit un objectif profitable quantifiable alors que le donateur investit parce qu'il adhère à une cause ou dans le but d'améliorer la qualité de vie dans la communauté. Il en retire sans doute une certaine gratification, mais souhaite avant tout que son don atteigne son but.

Le rôle des administrateurs se double donc d'un rôle de gardien du bien public. Le conseil d'administration est lié aux donateurs et aux attentes des bénéficiaires aussi bien qu'au directeur général de l'organisme et son personnel. Beaucoup d'organismes sans but

lucratif dits « de charité » sont des intermédiaires entre le donateur et les utilisateurs. Par exemple, toutes les Fondations publiques pour la santé et l'éducation et de même que les organismes parapluies tels que Centraide et United Way cueillent et remettent des fonds aux organismes qui relèvent d'eux.

Dans ces cas-ci, les administrateurs devraient aussi exiger, surtout dans les Fondations publiques, i.e. les hôpitaux, les universités, un droit de regard sur les déboursés faits pour la

construction, l'achat d'équipement et tout investissement qui dépasse un certain montant.

Les administrateurs doivent s'assurer d'une saine gestion et que les fonds sont bien investis. À ce sujet, *La Presse* dans son édition du 20 décembre 2003, soulignait « que des Fondations québécoises perdent un demi milliard dans la fraude Lancer aux É.-U. » Les administrateurs d'organismes sans but lucratif sont bénévoles pour la plupart, et il s'agit souvent de personnes importantes dans la communauté, donc très occupées, et

dont on espère que la réputation sera influente. Le don de leur temps et de leurs compétences est très précieux pour la communauté. Malheureusement, il est très peu reconnu. Mais c'est quand même sur eux que l'on compte pour assurer une saine gestion de l'organisme.

On a vu récemment que les Canadiens, surtout les actionnaires, se posaient de sérieuses questions sur le rôle joué par les administrateurs de certaines compagnies publiques, des compagnies de la Couronne, et maintenant d'organismes sans but lucratif qui ont fait les manchettes. Il est regrettable de le dire mais trop d'administrateurs étaient ou sont incompetents. Il est sans doute difficile pour les administrateurs

de déplaire à l'actionnaire de contrôle, au président, au directeur général, ou au ministre. N'ont-ils pas été invités à siéger au conseil par ceux-ci ? La personne pressentie ou en fonction qui ne peut surmonter la complaisance devrait refuser le poste ou démissionner du conseil. Il y va de l'intérêt de tous.

Les organismes les mieux administrés et les plus transparents seront privilégiés par les donateurs. Les moins efficaces devraient perdre leur droit de cité. Ainsi, tout le système sort gagnant.

La présente annonce ne constitue ni une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente d'actions de PPI (définies ci-après). L'offre (définie ci-après) n'est présentée qu'au moyen des documents liés à l'offre (définis ci-après) et de leurs modifications ou suppléments et elle s'adresse à tous les porteurs d'actions de PPI. L'offre ne s'adresse pas aux porteurs d'actions de PPI qui résident dans un territoire où sa présentation ou son acceptation ne serait pas conforme aux lois du territoire en question, et aucun dépôt ne sera accepté des porteurs d'actions de PPI d'un tel territoire ou pour leur compte.

AVIS D'OFFRE D'ACHAT
visant la totalité des actions ordinaires en circulation de
PROPRIETARY INDUSTRIES INC.
par
NORTHERN FINANCIAL CORPORATION

à raison de 0,70 \$ l'action de PPI, payable en espèces quant à 0,30 \$, en débetures quant à 0,20 \$ et en actions ordinaires de Northern Financial Corporation quant à 0,20\$

L'offre susmentionnée (l'«offre») est présentée par Northern Financial Corporation (l'«initiateur») en vue de l'achat de la totalité des actions ordinaires en circulation (chacune, une «action de PPI») de Proprietary Industries Inc. («PPI») dont elle n'a pas la propriété à l'heure actuelle, y compris les actions de PPI qui peuvent être mises en circulation à la levée d'une option ou à l'exercice d'un autre droit en cours visant l'achat d'actions de PPI (l'«offre»), selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat (l'«offre d'achat») et la note d'information connexe (la «note d'information») datées du 27 septembre 2004 et dans la lettre d'envoi (la «lettre d'envoi») (collectivement, les «documents liés à l'offre»). L'offre peut être acceptée jusqu'à minuit (heure de Toronto), le 1er novembre 2004 (l'«heure d'expiration»), à moins qu'elle ne soit retirée ou prolongée.

Aux termes de l'offre, les porteurs d'actions de PPI (les «actionnaires») recevront, pour chaque action de PPI, ce qui suit: (i) 0,30 \$ en espèces; (ii) 0,20 \$ en débetures (comme ce terme est défini dans les documents liés à l'offre); et (iii) le nombre d'actions ordinaires de l'initiateur (les «actions de Northern») qui sera obtenu en divisant 0,20 \$ par le cours moyen de Northern. Le «cours moyen de Northern» correspondra au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de Northern à la Bourse de Toronto au cours de la période de cinq jours de bourse prenant fin le deuxième jour ouvrable précédant l'heure d'expiration.

L'offre est assujettie à certaines conditions, notamment que PPI ne donne pas suite à l'opération Quest (comme ce terme est défini dans les documents liés à l'offre) et que la majorité des actions de PPI, y compris les actions de PPI dont l'initiateur est déjà propriétaire, soient déposées valablement en réponse à l'offre. Les conditions de l'offre sont décrites à la rubrique 3 de l'offre d'achat, intitulée «Conditions de l'offre». Sous réserve des lois applicables, l'initiateur se réserve le droit de retirer l'offre sans prendre livraison des actions de PPI déposées en réponse à l'offre ni de les régler si les conditions de l'offre ne sont pas respectées ou n'ont pas fait l'objet d'une renonciation par l'initiateur avant l'heure d'expiration.

L'initiateur sera réputé avoir pris livraison des actions de PPI déposées valablement en réponse à l'offre et dont le dépôt n'a pas été révoqué, et de les avoir acceptées en règlement du prix, lorsqu'il remettra un avis écrit ou une autre communication confirmée par écrit à cette fin à la Société de fiducie Computershare du Canada (le «dépositaire»), à son bureau principal situé à Toronto, en Ontario. Selon les modalités et sous réserve des conditions de l'offre, l'initiateur réglera les actions de PPI déposées valablement en réponse à l'offre et dont le dépôt n'a pas été révoqué en remettant au dépositaire les fonds suffisants, les débetures et les certificats représentant les actions de Northern devant être remis aux actionnaires déposants. Le dépositaire agira à titre de mandataire des actionnaires déposants afin de recevoir la contrepartie de l'initiateur et de la transmettre à ces personnes et, lorsque le dépositaire aura reçu la contrepartie, les personnes déposant des actions de PPI seront réputées l'avoir également reçue. Le paiement des actions de PPI déposées et acceptées en règlement du prix aux termes de l'offre ne sera effectué que lorsque le dépositaire aura reçu, en temps opportun 1) les certificats représentant ces actions de PPI, 2) une lettre d'envoi ou un fac-similé de celle-ci correctement rempli et dûment signé visant ces actions de PPI et dont les signatures sont garanties, s'il y a lieu, conformément aux instructions figurant dans la lettre d'envoi, et 3) tous les autres documents requis. Aucun intérêt ne courra sur le prix d'achat des actions de PPI acquises par l'initiateur ni ne sera versé par lui ou le dépositaire, quel que soit le retard dans le règlement du prix.

Sauf disposition contraire à la rubrique 7 de l'offre d'achat, intitulée «Droit de révoquer le dépôt des actions», et sous réserve des lois applicables, tous les dépôts d'actions de PPI aux termes de l'offre sont irrévocables. Les actions de PPI déposées en acceptation de l'offre peuvent être retirées par l'actionnaire déposant ou en son nom dans les cas suivants : (i) en tout temps, si l'initiateur n'a pas pris livraison de ces actions de PPI; (ii) si l'initiateur n'a pas payé les actions de PPI des actionnaires dans les trois jours ouvrables suivant leur prise en livraison; ou (iii) en tout temps avant l'expiration d'une période de dix jours suivant la date à laquelle est posté, livré ou par ailleurs dûment communiqué : (A) un avis de changement portant sur un changement touchant les renseignements contenus dans les documents liés à l'offre, lequel, selon toute probabilité raisonnable, peut influencer sur la décision d'un actionnaire d'accepter ou de refuser l'offre (sauf un changement qui est indépendant de la volonté de l'initiateur ou d'un membre du même groupe que lui) si ce changement survient avant l'heure d'expiration ou après celle-ci, mais avant l'expiration de tous les droits de révocation relatifs à l'offre; ou (B) un avis de modification relatif à une modification touchant les modalités de l'offre (sauf une modification ayant trait uniquement à la hausse de la contrepartie offerte en échange des actions de PPI, si l'heure d'expiration n'est pas reportée de plus de dix jours), sous réserve de la possibilité que cette période soit écourtée aux termes d'ordonnances pouvant être rendues par les tribunaux ou les organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents, et uniquement si l'initiateur n'a pas pris livraison des actions de PPI déposées à la date de l'avis.

Le dépôt des actions de PPI aux termes de l'offre doit être révoqué suivant un avis de révocation donné par l'actionnaire déposant ou pour le compte duquel ces actions ont été déposées, et le dépositaire doit réellement avoir reçu cet avis au lieu de dépôt de ces actions de PPI dans le délai prescrit pour la révocation. Un avis de révocation: 1) doit être sous forme écrite (ce qui comprend un fac-similé ou un avis transmis par voie électronique dont on peut obtenir une copie imprimée); 2) doit être signé par la personne qui signe la lettre d'envoi accompagnant les actions de PPI (ou l'avis de livraison garantie relatif à ces actions) dont le dépôt est révoqué, ou pour son compte; et 3) doit comprendre le nom de la personne, le nombre d'actions de PPI dont le dépôt est révoqué, le nom du porteur inscrit et le numéro du certificat indiqué sur chaque certificat représentant les actions de PPI dont le dépôt est révoqué. La révocation prendra effet dès la réception, par le dépositaire, de l'avis de révocation dûment rempli. Les révocations ne peuvent être annulées, mais les actions de PPI dont le dépôt a été révoqué peuvent être redéposées aux termes de l'offre au plus tard à l'heure d'expiration.

Toutes les questions quant à la validité (y compris la réception en temps opportun) et la forme des avis de révocation seront tranchées par l'initiateur, à son entière appréciation, et sa décision sera définitive et exécutoire. Ni l'initiateur, le dépositaire, le chef de file, un membre du groupe de démarchage (comme ces termes sont définis dans les documents liés à l'offre) ni toute autre personne ne sera tenu de donner avis de tout vice ou de toute irrégularité dans un avis de révocation, et aucune de ces personnes n'engagera sa responsabilité pour avoir omis de le faire.

Sous réserve des lois applicables, l'initiateur se réserve le droit, à son entière appréciation et en tout temps et à l'occasion pendant la durée de l'offre (comme cette expression est définie dans les documents liés à l'offre), de prolonger la durée de l'offre ou de modifier l'offre en remettant un avis écrit au dépositaire, à son bureau principal de Toronto. Dès que possible après avoir donné l'avis de prolongation ou de modification au dépositaire, l'initiateur annoncera publiquement la prolongation ou la modification, et prendra des mesures pour que le dépositaire communique cet avis à tous les porteurs des actions de PPI qui n'ont pas été prises en livraison avant la prolongation ou la modification de la façon indiquée à la rubrique 9 de l'offre d'achat, intitulée «Avis et livraison». Pendant une telle prolongation ou en cas de modification de l'offre, toutes les actions de PPI déposées, mais qui n'ont pas été prises en livraison ou dont le dépôt n'a pas été révoqué, demeureront assujetties à l'offre.

Si l'offre est acceptée par les porteurs d'au moins 90 % des actions de PPI, autres que les actions de PPI détenues en date des présentes par l'initiateur, les membres du même groupe que lui et les personnes avec qui il a des liens (comme ces termes sont définis dans la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la «LCSA»), ou pour leur compte, l'initiateur a actuellement l'intention d'exercer son droit prévu par la LCSA d'acquérir la totalité des actions de PPI qui n'ont pas été déposées aux termes de l'offre ou, si ce droit ne peut être exercé, l'initiateur entend se prévaloir des autres recours qui sont à sa disposition pour acquérir les actions de PPI qui n'ont pas été déposées en réponse à l'offre.

Tous les actionnaires devraient consulter leurs fiscalistes quant aux conséquences fiscales particulières de l'offre pour eux, y compris le caractère applicable et l'incidence de l'impôt sur le revenu et des autres lois fiscales d'un pays, d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'une autorité fiscale locale. Pour obtenir un exposé sur certaines conséquences fiscales fédérales canadiennes de l'offre, y compris à l'égard d'une acquisition forcée ou d'une opération de fermeture de deuxième étape (comme ces expressions sont définies dans les documents liés à l'offre), se reporter à la rubrique 17 de la note d'information, intitulée «Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes».

Une demande a été présentée à PPI en vue d'utiliser la liste de ses actionnaires aux fins de diffuser les documents liés à l'offre aux actionnaires. Dès que PPI acquiescera à cette demande, les documents liés à l'offre et les autres documents pertinents seront transmis par la poste aux porteurs inscrits d'actions de PPI et fournis aux courtiers, aux banques, aux sociétés de fiducie et aux personnes analogues dont les noms ou ceux de leur prête-nom figurent sur la liste des actionnaires de PPI ou, s'il y a lieu, qui figurent à titre de membres sur la liste des titres détenus d'une agence de compensation, afin qu'ils soient remis aux propriétaires véritables des titres.

LES DOCUMENTS LIÉS À L'OFFRE RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS QUI DOIVENT ÊTRE LUS ATTENTIVEMENT AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION À L'ÉGARD DE L'OFFRE.

Les questions, les demandes d'aide ou les demandes d'exemplaires des documents liés à l'offre et autres documents relatifs à l'offre (qui peuvent être obtenus sans frais) peuvent être adressées au dépositaire ou au chef de file à leurs numéro et adresse respectifs figurant ci-après. Les actionnaires qui déposent leurs actions de PPI directement auprès du dépositaire ou qui utilisent les services du chef de file ou d'un membre du groupe de démarchage pour accepter l'offre ne paieront aucuns frais ni aucune commission de courtage.

Le dépositaire de l'offre est:
Société de fiducie Computershare du Canada
100, University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Sans frais: 1 888 982-4589
Courriel : service@comnutershare.com

Le chef de file de l'offre est:
Valeurs mobilières Northern
150, York St., bureau 1814
Toronto (Ontario) M5H 3S5
Téléphone : (416) 644-8100

LA PRESSE AFFAIRES

Sony/MGM: Comcast allonge 300 millions

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — Comcast, numéro 1 américain du câble, s'est finalement joint au groupe reprenant les studios de cinéma Metro-Goldwyn-Mayer (MGM) à la même hauteur que Sony, apportant aussi 300 millions de dollars américains au comptant, selon l'accord de rachat définitif signé ce week-end.

Le montant total de la transaction incluant reprise de dette et échange d'actions s'élève à environ 4,9 milliards US, dont 1,6 milliard d'apport en numéraire, ont annoncé MGM et le consortium de reprise.

Ce consortium, emmené par le géant japonais de l'électronique grand public et plusieurs fonds d'investissement américains, a finalement associé à la dernière minute le groupe Comcast, qui avait tenté cet hiver de mettre la main sur les studios Disney.

Sony et Comcast apportent chacun 300 millions US en comptant et c'est le fonds Providence Equity Partners qui emporte la

part du lion avec 525 millions. Deux autres fonds, Texas Pacific Group et DLJ Merchant Banking, filiale du Credit Suisse First Boston, versent au pot commun respectivement 350 et 125 millions, a-t-on précisé.

La transaction a été approuvée jeudi par le conseil d'administration de MGM mais doit encore recevoir le feu vert de ses actionnaires et celui des autorités de régulation.

D'ici à la finalisation du rachat, attendue à la mi-2005, MGM continuera à porter elle-même ses projets de films, ont précisé des responsables du studio.

MGM, dont l'actionnaire principal est le milliardaire américain Kirk Kerkorian, possède un catalogue de films de plus de 4000 titres, récompensé par 200 Oscars.

Comcast avait évoqué la semaine dernière la possibilité de cette participation minoritaire. Elle va notamment permettre au câblo-opérateur de distribuer des produits Sony Pictures et MGM sur sa plateforme de vidéo à la demande.

CHAMP GAZIER SHTOKMAN

Petro-Canada serait de la partie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le groupe pétrolier Petro-Canada serait sur les rangs pour participer au développement de l'énorme champ gazier Shtokman, situé au large des côtes russes en mer de Barents, écrit le *National Post*.

Le journal, citant l'attaché commercial à l'ambassade de Russie à Ottawa, Anatoly Sementsov, indique que Petro-Canada fait partie des groupes postulant à l'exploitation du champ Shtokman.

Petro Canada n'a quant à lui fait aucun commentaire, tenu notamment au silence par l'opération en cours de la vente des 19 % de son capital par le gouvernement canadien.

Selon le quotidien, Petro-Canada serait intéressé par une participation de 10 % dans ce champ énorme, dont le coût de développement est évalué à 30 milliards de dollars américains, ce qui représenterait donc 3 milliards \$ US d'investissement pour le groupe pétrolier.

De plus, a rappelé le quotidien, Petro-Canada avait confirmé en mai être en discussion avec le groupe moscovite Gazprom pour la construction d'une unité de liquéfaction de gaz près de Saint-Pétersbourg,

Air Canada pourrait s'envoler en Bourse

AIR CANADA

suite de la page 1

Les compagnies aériennes sont sensibles aux risques divers dus à l'économie, aux fluctuations des prix du pétrole, au terrorisme, mais une croissance de l'économie, combinée à une chute des prix du pétrole, pourrait donner lieu à une excellente performance de l'action de la compagnie au cours de la prochaine année. Air Canada, qui sort jeudi de la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers, à laquelle elle avait eu recours le 1er avril 2003, devait tenir une conférence téléphonique aujourd'hui pour discuter de sa stratégie d'affaires.

Les nouvelles actions pourront se négocier à compter du lundi 4 octobre à la Bourse de Toronto.

La force d'Air Canada sur le marché des vols internationaux est ce qui justifie l'optimisme de l'analyste Rick Erickson, de Calgary.

« Le marché international de l'Asie, tout

particulièrement, est très prometteur en termes de croissance », souligne-t-il.

Si les transporteurs américains ont connu de graves difficultés ces derniers mois, Air Canada aura plus de succès, prévoit M. Erickson, en partie parce que les transporteurs aériens ont bénéficié d'une aide généreuse du gouvernement américain au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Le gouvernement canadien, lui, n'a pas offert une aide aussi importante. Le gouvernement américain a soutenu artificiellement les transporteurs américains ces dernières années, ce qui leur a permis de continuer à fonctionner sans avoir se livrer à une restructuration, alors qu'Air Canada n'a pas eu le choix de le faire, note M. Erickson.

Par ailleurs, Air Canada pourrait aller chercher plus de 1 milliard, qu'elle pourrait alors investir dans sa flotte d'appareils en se délestant de plusieurs divisions, dont ses services d'entretien d'avions et de maintenance des bagages, ainsi que d'Aéroparc, son populaire programme de fidélisation.

La sieste au travail, gage de productivité?

SIESTE

suite de la page 1

« Dans nos rêves nous produisons des associations inhabituelles d'idées qui peuvent sembler surréalistes, mais quelquefois cela résulte en une solution étonnamment créative à un problème important », note Richard Wiseman, professeur de psychologie à l'EE-DA.

« Je n'ai jamais réfléchi à cette option, malgré que j'aimerais bien faire la sieste des fois ! blague Michel Leblanc, président du transporteur à rabais Jetsgo. Mais je pense que c'est anticulturel dans la mentalité nord-américaine, car on associe souvent la sieste à la paresse. Ce serait très difficile d'implanter cela ici ; il y aurait beaucoup de résistance. »

Si demain n'est pas la veille de la sieste au bureau, comment les employés peuvent-ils relaxer entre deux réunions ?

« On recommande de faire des pauses, de fermer la porte et les yeux pour décompresser afin de bien gérer le stress au travail. Mais avec notre société qui est en service 24 heures sur 24, ce n'est pas évident, surtout

avec les heures allongées. Marcher peut aussi permettre de briser le rythme de l'escalade de la tension », indique Alain Gosselin, professeur titulaire en gestion des ressources humaines à HEC Montréal.

« Les heures de sommeil diminuent dans la société. On est sollicité de partout ; on ne veut rien manquer : le téléphone, la boîte vocale, les courriels, la télévision. Les gens dorment de moins en moins ; par exemple, pour éviter le trafic, les travailleurs résidant en banlieue roulent sur l'autoroute à 6 h du matin. Les gens sont alors moins alertes ; des études ont aussi prouvé que le nombre d'accidents de la route augmente au moment de l'année où l'on avance l'heure. »

La semaine de quatre jours serait-elle alors une option ? « La plupart des gens sont en faveur de cela, mais quand on leur dit qu'il faudrait sacrifier le cinquième de leur salaire, ils trouvent ça moins drôle, dit M. Gosselin. Alors peut-être que les vacances devraient être moins longues mais plus fréquentes ». Ainsi les bras de Morphée se feraient peut-être moins attirants...

LES PETITES ANNONCES 987-VENDU

200

IMMOBILIER

RENSEIGNEZ-VOUS sur nos escomptes aux particuliers

300

MARCHANDISES ET SERVICES

Surveillez nos tarifs promotionnels: Animaux, ventes de garage et Marché aux puces

400

OFFRES D'EMPLOI

Offre d'emploi. Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes

500

SERVICES PERSONNELS

Souhaits, rencontres, activités.

600

VÉHICULES AUTOMOBILES

Publication de votre annonce dans le cahier AUTO du lundi et sur www.capresse.ca

700

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiées dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi

HEURES DE TOMBÉE

MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION

DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT

ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION

COMMENT NOUS JOINDRE

PAR TÉLÉPHONE (514) 987-8363

SANS FRAIS 1 866 987-8363

PAR TÉLÉCOPIEUR (514) 848-6287

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi, de 8h à 17h

ADRESSE POSTALE

Les Petites annonces, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, (Québec) H2Y 1K9

AU COMPTOIR

lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

petitesannonces@lapresse.ca

Immobilier

101

ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, cottage en rangée, 4 c à c, garage, piscine n.l. 21', 209 000 \$, 514-809-0561.

ANJOU SUR LE LAC

Maison de ville, 02, gaz et élect., 3 ch., bois franc, foyer, s/sol fini, piscine, terr., gar., milieu 05, agents s'abstenir, 325 000 \$, 514-355-0780

CENTRE-VILLE (près), duplex complètement rénové, 819-327-5200.

HOCHELAGA maison 2 étages, 2 ch, tout rénové, stat. privé, rue tranquille, près métro. 198 000 \$, 514-598-9813

MTL-NORD, triplex semi-dét., 6 1/2 + 3 1/2 + 3/4 + bachelor, secteur tranquille, garage, portes-patio, nov. 514-723-7800.

P.A.T. beau secteur 4 ch.+1 br foyer, lattes, piscine, style canadien, 209 000\$, 514-796-1031.

PLATEAU, Coloniale, duplex, 269 000\$, rés. 514-376-2519, bur. 450-463-7100 #4230

ROSEMONT, 2e avenue et Beaubien, beau duplex 2x5 1/2, "cacher", foyer, fin, cathédrale, nov. 347 000 \$, 514-722-7515

ROSEMONT - Occasion unique, triplex impeccable près parc Molson, 1X5 1/2 + 2 X 3, Céline Drouin 514-894-7575 Sutton Ctr 514-727-7575

SHERBROOKE E. 3245

Grand triplex à rénover Rev.50 000\$, Grand terrain 390 000\$,Max immo, b.c.ctr

Luc Vaillancourt 514-947-4477 Photos: www.photocap.ca

105

LAVAL, RIVE-NORD

À STE-ADÈLE, cottage 1991, 3 ch., 2 s/bains, 1 s/d'eau, 2000 \$, car., foyer, fin, cathédrale, s/sol fini, 20 000 \$ en plus, paysager, boisé arénaire, 225 000 \$, 450-222-7901, 514-638-6980

ROSEMERIE, bung 89, 11 pces 3 ch., 2 s/bains, 197 500\$, rev. 259 000\$, 514-214-0831.

106

RIVE-SUD

MONT ST-HILAIRE, bung, tout brick, entièrement rénové, 3 ch., 2 s/bains, foyer, terrain magnifique, 450-222-7901, 514-638-6980

ST-LAMBERT (HAUT),cottage 3 ch., bois franc, alc, patio, s/b, foyer, plafond 9 pi, garage +365 000 \$, 514-992-1311

VARENNES, bung, 4 ch., 2 s/bains, s/manger, s/sol fini, gar., taxes basses, 7000 pi", près métro, 2 états, 450-652-6117

VARENNES, condo 450 \$ sur 2 étages et 31/2, tous très propres. Agent s'abstenir 189000\$ ferme. 450-584-2555.

VARENNES, duplex style condo au proprio occ, ou 1er achat, dans secteur ouest, 3 1/2 + 5/8 sur 2 niveaux, 197 500\$, 450-584-2555, 514-821-1582

110

ESTRIE, CANTONS DE L'EST

FRÉLIGHSBURG, 68 acres boisées en montagne, vue Mt Sutton, Pinacle, source, zône bâtie, 195 000\$, 450-295-2544

111

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-YVES, beau coté, jumelé avec cour clôturée, piscine creusée, jardin, 2 portes patio, 2 ptes patio, à pied du futur métro, accès transfert, occ. rapide. 114 000\$. Pierre Lefebvre Capitale centre coop 450-682-2121

115

CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

À BOISBRIAND, magnifique condo de luxe, cond. 2000, secteur paisible, garage incl. et +, Sans agent. Aubaine à saisir, 165 000\$, 514-575-5336

ANJOU, grand condo 3 ch., a/c, parquets bois, ascenseur, vue non obstruée, garage, balcon de coin, 219 000 \$.

LILI DAIGLE

Sutton Accès 514-727-7575

BORD DU FLEUVE, 1100 pi", 7e, 2 ch., sans agent, gar, balcon, 238 500 \$, 514-710-0100

www.paulmatte.com

Canal - Marché

Condos et lofts en béton, sur le Canal, Marché Atwater, 500 à 3000 pi, car. 514-937-2100.

CENTRE-VILLE " Le Parc Vierge", unité de coin, 4 1/2, 2 ch., 2e, grande fenestration, stat. incl., sécuritaire insonorisée. Pas d'agents. 514-849-5826

ILE DES SOEURS, 60 000\$ d'extra incl. Spa, cellier, terrasse, 299 000 \$, 514-898-9848

LAVAL-DES-RAPIDES, condo 4 1/2, 2 ch., aire ouverte salon, 2 s/bains, balcon, chauffé 5 électros, 1500\$, 514-816-8491

C.D.N., faut voir, super beau, 4 1/2, 500\$, +, non chauffés, tout rénové, fenêtres et s/bain neuves, bien situé, près UdeM, ensoleil., 514-739-5652

120

CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

LORRAINE près le golf, Domaine Garth, 4/5, foyer, a/c, ascenseur, garage, 234 000 \$. Pas d'agents. 450-621-9198.

MTL., Mercier, secteur de choix, 2 ch., + 1 bureau, 1250 pi car., admissible à la subvention de Mtl, de (6500\$) à partir de 128 500\$. Visite libre. Dim. 14-16h. 514-688-0853

CENTRE-VILLE (près), duplex complètement rénové, 819-327-5200.

HOCHELAGA maison 2 étages, 2 ch, tout rénové, stat. privé, rue tranquille, près métro. 198 000 \$, 514-598-9813

MTL-NORD, triplex semi-dét., 6 1/2 + 3 1/2 + 3/4 + bachelor, secteur tranquille, garage, portes-patio, nov. 514-723-7800.

P.A.T. beau secteur 4 ch.+1 br foyer, lattes, piscine, style canadien, 209 000\$, 514-796-1031.

PLATEAU, Coloniale, duplex, 269 000\$, rés. 514-376-2519, bur. 450-463-7100 #4230

ROSEMONT, 2e avenue et Beaubien, beau duplex 2x5 1/2, "cacher", foyer, fin, cathédrale, nov. 347 000 \$, 514-722-7515

ROSEMONT - Occasion unique, triplex impeccable près parc Molson, 1X5 1/2 + 2 X 3, Céline Drouin 514-894-7575 Sutton Ctr 514-727-7575

SHERBROOKE E. 3245

Grand triplex à rénover Rev.50 000\$, Grand terrain 390 000\$,Max immo, b.c.ctr

Luc Vaillancourt 514-947-4477 Photos: www.photocap.ca

121

FERMES, TERRES

BROMONT 196 acres, 8.5 million pi car., face versant sud ci, accès lac, sentier équestre, 4000\$/acre 450-534-0178

122

TERRAINS RÉSIDENTIELS

MORIN HEIGHTS, superbe bord de l'eau, ski, sentiers pédestres, jusqu'à 300 000 pi car., 80 000 \$ et +, 514-983-7300.

NOUS PRÉTONS 50% sur la Pierre Pointe des Rivières. Info: 450-625-6699

STE-MARGUERITE LAC MASSON, 4 terrains boisés + ruisseau, =10 acres. Accès au lac. 135 000 \$, 450-641-3095

123

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

L'HOMME À CONNAÎTRE

18re, 2e hyp. rés. ind. comm. C. St.-Onge chr. 514-723-4214

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

DARLING/ Ontario, Grand 4/5, ensoli., 6500\$/mois tout compris, idéal étudiants, 514-943-4354

DELORMIER/ Ontario, Grand 1 1/2, ensol., face nouveau parc. Meublé. 385\$, 514-943-4354

GRAND 3% ou 4%, bas de duplex près des services et 2 lignes de métro, semi-meublé ou non, boisées, bois franc, cour, jardin, balcons-terrasses. Prix à discuter. (514)388-8657

HOCHELAGA, 3% / 4 ch., 4 électros, bois franc. Réf. 485\$, 1 Oct. 514-822-8398

514-369-5686

3%, Bannantyne O., bien éclairé, non chauffé, propre, sécuritaire, 400 \$, 514-766-7851

3%, réno, près UdeM, chauffage, ent. et métro. 700 \$ chauffé eau chaude. 514-341-9614

À HAUTS-DE-CHAUFFE, 3% loft, réno, 1475 \$ tout inclus, semi meublé, (450) 629-7234

À HAUTS-DE-CHAUFFE, 3% loft, réno, 1475 \$ tout inclus, semi meublé, (450) 629-7234

ACADIE boud 10 500, 1 1/4 à 4%, style condo / alc, piscine, sécuritaire, paysage, 514-335-3377

AHUNTSIC, 7 1/2 r.-de-ch., s/sol, cour, 3 ch. fermées, chauffé, près métro, 1270 \$, 10927 Waverly, 514-927-1632

AHUNTSIC, O. 2 pas hôpital Sacré-Cœur, bain, parc boisé Ste-Odile. Haut duplex, 2 ch.+1 bureau, pl. bois, impeccable. Li-bre. 975\$, 514-332-1900

AHUNTSIC grand 3% rénové, pl. flottant, entrées lav. séc., li-bre imm., 450\$, 514-915-0067.

ANJOU, beau grand 3%, auto-bail à la porte, 10 min. métro, 535 \$, stat. disp. 514-284-2962

ANJOU, grand 4%, chauffé, éclairé, car, bois franc, idéal étudiants 514-287-3376

AV. DU PARC / Bernard, 4%, 1 c à c, 625 \$, 514-992-3990

BERCY/Sherbrooke, super 3% chauffé, réno, équipé, ensolié, pl. bois, balcon, métro, idéal étudiants 514-287-3376

BOUL ST-JOSEPH E., 4% fermée, rénové, ensol., non chauffé, li-bre, 600 \$, 514-337-2173

BOUL ST-MICHEL /Laurier, 4%, 3e étage, 675 \$, réno. Nov. 514-581-1225, 514-525-9861

C.D.N., app, 3%, à voir, rénové, centre-ville. Après 19 h, équipé, chauffé, piscine, calme, non fumeur, pas d'animaux, 750 \$, libre immédiatement. 514-739-9850

C.D.N., condo 7%, 2 étages, 2 s/bains, balcon, chauffé 5 électros, 1500\$, 514-816-8491

C.D.N., faut voir, super beau, 4 1/2, 500\$, +, non chauffés, tout rénové, fenêtres et s/bain neuves, bien situé, près UdeM, ensoleil., 514-739-5652

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

MÉTRO PIE IX, 3%, impeccable, boisées, pl. bois franc, rénové, entrées lav./sec., poêle/ frigo, 495 \$, 514-895-4438

MÉTRO Pie IX, av. de La Salle, 4 1/2, 2 doubles, réno, entrées lav./sec., imm. 514-255-2917

MÉTRO Préfontaine/Bercy, beau 5 1/2, bois franc, boisées, ensolié, 785\$, 514-727-3983

MÉTRO Radisson (en face), 1 1/2 490\$, 3% 590\$, chauffé, eau chaude, poêle/ frigo, pl. bois, Oct. 514-293-2572

MÉTRO Snowdon, duplex 5 1/2, chauffé, bachelors, pour étudiants, 514-487-8595

MTL-NORD, Lacordaire, beaux 4 1/2, 2 ch. fermées, tranquille, 565\$, réf. 450-661-2185.

MTL-NORD, Grands 3%, 4%, rénovés, entrées lav./sec., 475 \$, 575 \$, 514-808-8173

MTL-NORD bas de triplex, 1142e Alton, 4 pces, foyer, garage, s/sol 945\$, 514-464-6535

N.D.G., 3%, alc central, stat. int., locker, 5 électros, dernier étage, pl. bois, 514-389-4574

N.D.G., 3%, très grand, ensolié, poêle/ frigo, chauffé, eau chaude, stat. balcon, dernier étage, 600 \$ 514-484-9347

N.D.G., 4%, 2 s/bains, chauffé, poêle, frigo, 1200 \$, 514-737-2100, 514-570-0090

C.D.N. réno, près UdeM, 5%, entrées (+ lav.-vaiss.) Pl. bois, balcon, 950\$ 450-621-3265

CARTIERVILLE, grand 3%, condo 850 pi", rue Rivoli, haut de triplex, 750 \$, 514-337-0100

CH.-COLOMB ST-ZOTIQUE près métro Beaulieu, 6% réno, 3 ch., 2e, 860 \$, 514-271-1238.

CHAMBORD Jarry, 5% fermé, pl. bois verni, frais peint, système d'alarme, 1er plancher, 850\$, 514-725-7958

CHATEAUBRIAND, 6%, 4 ch., réno, métro Rosemont, lib, 1100 \$, 450-563-3933.

131

À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Cadillac, 6% ensolié, haut 2plex, 4 pces fermées, lav/lav., réno, frais peint, 945\$ chauffé, 514-895-0792

MÉTRO d'enville, 4 1/2, 2e 1 ch. + double, balcon arrière 560\$, (514) 972-3830

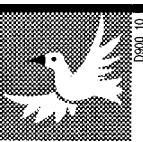
MÉTRO Frontenac, grand 3%, entrées lav./sec., 475\$, li-bre, 450-445-8010; 514-845-7106

MÉTRO Jean-Talon, grand 4 1/2, 2 ch., bois franc, gens calmes, 750 \$, chauffé, 450-467-1388

MÉTRO Parc, 3%, 1 ch. fermée, non chauffé, non éclairé, 425 \$, 514-270-2047

MÉTRO PIE-IX (boul.), 5 1/2, 3e, boisées, coin, planchers bois franc, 795 \$, 514-355-3542.

<



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

BEAUVAIS (née St-Jacques), Fleur-Ange
Lachine
BERTRAND (Madore), Lillian
St-Lambert
BOILEAU, Soeur Aurore
Montréal
BORGI, Jamil
Montréal
DESCHATELETS, Frédéric
Entrelacs
GAGNON, Jean-Claude
Montréal
GATIEN, Jean-Paul

GRAVELINE (née Ouimet), Jacqueline
St-Eustache
LAURIN (née Rhéaume), Céline
Montréal
LAUZON (née Dubuc), Georgette
Lasalle
MARCOUX-GUY, Yolande
Laval
OUELLET, Rita
Montréal
PELLETIER, Robert
Montréal
SARAULT, Père Maxime
Richelieu
SASSEVILLE, Paul E.
Montréal
THÉORÉT (Lecavalier), Germaine
Île Bizard

N'oubliez pas de commander votre
signet. Laissez vos coordonnées au
514-285-6816
(Un signet par annonce)

cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

BEAUVAIS (née St-Jacques), Fleur-Ange
De Lachine, le 24 septembre 2004, à l'âge de 78 ans, est décédée Fleur-Ange St-Jacques, épouse de feu René Beauvais, mère de Serge (Sue Wilson), Diane (Louis Bertolini), Linda et Pierre (Joan Cook), grand-mère de Martin, Nadine, Renée, Jamieson, Louis et arrière-grand-mère de Léa. Elle laisse aussi ses soeurs Thérèse Paradis et Georgette Gagnon, ses frères Roger et Jacques ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Les funérailles auront lieu en la chapelle de la

Résidence funéraire J.J. Cardinal
560, Pr. Lakeshore Dr., Dorval
Tél. (514) 631-1511

le mardi 28 septembre à 11 h 30. Visites: mardi dès 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'oeuvre de charité de votre choix seraient appréciés.



BERTRAND (Madore), Lillian
1914 - 2004

À St-Lambert, le 24 septembre, dans sa 90e année, est décédée Lillian Bertrand, épouse de feu Pierre Bertrand. Elle laisse dans le deuil ses enfants Christine (Guthrie Woods), Marie (William Boon) et Paul, ses petits-enfants Guthrie, Timothy et Patrick Woods, Charles et Olivier Bertrand, ainsi que ses arrière-petits-enfants Béatrice, James et Amy. Le service religieux aura lieu à l'église St-Lambert (41 Lorne) le lundi 27 septembre 2004 à 11 h.

BOILEAU, Aurore
S. Joseph-Edgar, c.s.c.
À Montréal, le samedi 25 septembre 2004, à l'âge de 94 ans, est décédée Soeur Aurore Boileau, de la Congrégation de Sainte-Croix. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil une belle-soeur Mme Gertrude Laframboise, des neveux et nièces. Elle sera exposée au

Pavillon Saint-Joseph
900, boul. Côte-Vertu, Montréal

le mardi 28 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Rencontre de prière le mardi 28 septembre à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 29 septembre à 14 h en la chapelle du Pavillon Saint-Joseph. Ouverture du salon funéraire à 13 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Direction: Magnus Poirier inc.

BORGI, Jamil

1919 - 2004

À Montréal, le 23 septembre 2004, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Jamil Borgi, époux de Mme Maren Khedersshah. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Mounira (Elias Gaurieh), Jean-Michel (Jeanette Yazigi), Mounir (Sonia Abboud), Georges (Maha Mangalo), Najah (feu Yacoub Kanj) et Lina (Jean Noory), ses dix-huit petits-enfants et dix arrière-petits-enfants. Il sera exposé au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité

4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal, Qc, H3V 1E7
Tél. 514-342-8000

Les funérailles auront lieu le mardi 28 septembre à 11 h en la chapelle du Centre funéraire Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Heures des visites: lundi 27 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mardi 28 septembre dès 10 h.

DESCHATELETS, Frédéric

Accidentellement à Entrelacs, le 24 septembre 2004, à l'âge de 30 ans, est décédé Frédéric Deschatelets, fils de Monique Martin et de Bernard Deschatelets, époux de Isabelle Demers. Outre ses parents et sa conjointe, il laisse dans le deuil son fils Carl, sa soeur Cynthia (Patrick Pépin), ses grands-parents Anne et Jean Martin ainsi que plusieurs parents et amis. Il sera exposé au salon

Alfred Dallaire

MEMORIA

1111, ave Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277.7778

le mardi 28 septembre de 19 h à 22 h, le mercredi 29 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Une liturgie sera célébrée au salon jeudi à 11 h. Au lieu de fleurs, une contribution au Fonds d'études de son fils Carl serait appréciée.



GAGNON, Jean-Claude
1940 - 2004

À Montréal, le 24 septembre 2004, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Claude Gagnon, époux de Mme Claire Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Christian (Guylaine Gauthier), sa fille Josée (Michel Dupuis), ses sept petits-enfants chéris, sa mère Laurette Charbonneau, sa soeur et ses frères, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, au

Complexe funéraire des Trembles

15 005 Sherbrooke Est

Pointe-aux-Trembles, H1A 3X1

(entrée par le Parc-Nature de la

Pointe-aux-Trembles)

(514) 498-7682

le mercredi 29 septembre de 12 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30. Un service funéraire aura lieu à 20 h 30 en la chapelle du complexe. Des dons à la Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont seraient appréciés. Condoléances:

www.everlastinglifestories.com

Jean-Claude Gagnon était un homme de coeur, de courage et de détermination; il demeure une source d'inspiration pour les nombreuses personnes qui l'ont croisé.



LAURIN (née Rhéaume), Céline
1947 - 2004

À la douce mémoire de Céline Rhéaume, épouse de Mario Laurin, décédée dans la dignité le 26 septembre, à l'âge de 57 ans, à l'hôpital Sacré-Coeur. Tout au long de sa maladie, elle a fait preuve de courage et de détermination. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Stéphanie (Francis) et Francis (Caroline), son petit-fils Félix-Antoine, ses parents Josaphat et Marie-Laure Rhéaume, son beau-père Paul Laurin, son frère Jean-Guy (Micheline), ses belles-soeurs et beaux-frères, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis (es). Tous sont invités à lui rendre un dernier hommage au salon



YVES LÉGARÉ inc.

— Alfred Dallaire —

(514) 595-1500

1350, autoroute 13

Laval

le lundi 27 septembre de 19 h à 22 h, le mardi 28 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 29 septembre à compter de 9 h, suivi à 11 h des funérailles en l'église Ste-Dorothee, 655 rue Principale, Laval. Nous remercions le personnel dévoué de l'hôpital ainsi que tous ceux qui nous ont soutenus au cours des derniers mois. En son souvenir, des dons peuvent être faits à la Fondation québécoise du cancer.



LAUZON (née Dubuc), Georgette
1924 - 2004

À Lasalle, le 25 septembre 2004, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Georgette Dubuc, épouse de feu Maurice Lauzon. Elle laisse dans le deuil ses enfants Michel (Louyse), Hélène, Louis-Bernard (Joanne), Pierre (Sylvie) et Céline (Robert), ses petits-enfants Ariane, Louis, Geneviève, François, Alexandre et Philippe, son beau-frère Romain Lauzon (Jeannette), sa belle-soeur Fernande Jutras, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire

URGEL BOURGIE

3955, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent

www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 29 septembre 2004 à 11 h en la chapelle du complexe et de là au cimetière Les Jardins Urgel Bourgje Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, mercredi de 9 h à 10 h 45.

MARCOUX-GUY, Yolande

1937 - 2004

À l'hôpital Cité de la Santé de Laval, le 24 septembre 2004, à l'âge de 67 ans, est décédée Madame Yolande Guy, épouse de Monsieur Jean Marcoux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux fils Jean (Debby Hiscok), Alain (Mireille Côté), son petit-fils Jean-Frédéric, ses soeurs Micheline, Monique, son frère Pierre, ses belles-soeurs Thérèse Loslier, Lucie Gervais, Hélène Marcoux, son beau-frère Michel Marcoux (Gisèle Lafontaine) ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Elle sera exposée au Mausolée St-Martin du complexe funéraire

Alfred Dallaire

MEMORIA

2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778

le mardi 28 septembre de 13 h à 22 h. Une cérémonie religieuse sera célébrée à 20 h 30 en la chapelle du Mausolée St-Martin. Inhumation à une date ultérieure au Mausolée St-Martin à Laval. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal, 5000 rue Bélanger Est, Montréal.



OUELLET, Rita

1922 - 2004

À Montréal, le 25 septembre 2004, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Rita Ouellet. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Madeleine (feu Benoit Tremblay) et Murielle (Pierre Goyer), ses frères Euclide et Hervé (Rose Soucy), de nombreux neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le mardi 28 septembre de 15 h à 22 h au salon

Alfred Dallaire

MEMORIA

1120, Jean-Talon Est, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778

Les funérailles auront lieu le mercredi 29 septembre 2004 à 11 heures en l'église St-Denis, 454, rue Laurier Est. Des dons à la Fondation des Résidences Mance-Décary seraient appréciés. La Fondation peut être jointe au 6910, rue Boyer, Montréal, H3S 2J7, (514) 272-3011.

PELLETIER, Robert

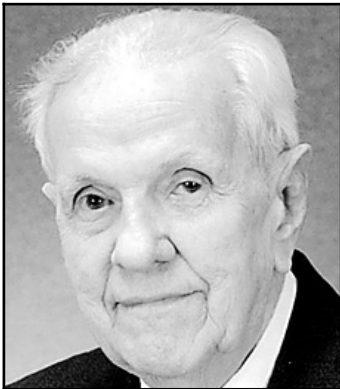
1921 - 2004

À Montréal, le 24 septembre 2004, à l'âge de 83 ans, est décédé Monsieur Robert Pelletier, époux de feu Madame Antonia Labrèche. Il laisse dans le deuil ses soeurs Georgette, Marcelle, Thérèse et Christiane, ses frères Henri et Yvon, ses neveux et nièces, ses autres parents ainsi que ses amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.

6825, Sherbrooke Est, Montréal

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe le mercredi 29 septembre à 11 h et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi dès 10 h.



SARAULT, Père Maxime

Le Père Maxime Sarault, Oblat de Marie Immaculée, est décédé à Richelieu, le 23 septembre 2004, à l'âge de 89 ans et 9 mois. Il était le fils de feu Joseph Sarault et de feu Irène Fournier. Il fit ses premiers vœux le 21 juillet 1934 et il a été ordonné prêtre le 24 juin 1939. En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil un beau frère, Simon Daoust (feu Hélène Sarault), une cousine et des cousins ainsi que de nombreux amis. La dépouille mortelle sera exposée chez les Oblats de Marie Immaculée, 460 - 1ère rue à Richelieu, le lundi 27 septembre de 19 à 21:30 h et le lendemain de 10 à 14 h. Il y aura une célébration de la prière lundi soir, le 27 septembre à 19h30. Les funérailles auront lieu au même endroit le mardi, 28 septembre à 14 h. Inhumation au cimetière Oblat de Richelieu.

Direction funéraire

Yvon Desnoyers & Fils

20 Des Carrières, Chambly

tél: 450-658-8551, téléc. 450-658-1146

courriel: danieldesnoyers@videotron.ca



SASSEVILLE, Paul E.

1911 - 2004

Subitement, à Montréal, le 25 septembre 2004, à l'âge de 93 ans, est décédé Paul E. Sasseville, époux de feu Germaine Sauvageau. Il laisse dans le deuil ses quatre filles: Danielle (Claude Teasdale), Ginette (Jean-Claude Achard), Micheline et Louise (François Lessard), sa petite-fille Véronique Lamarche (Étienne Samson) ainsi que ses arrière-petites-filles Camilla et Naomi, son frère Arthur, sa soeur religieuse Marie, de même que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire

URGEL BOURGIE

6700, rue Beaubien Est, Montréal

www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 29 septembre à 11 heures en l'église St-Marc, 2602, rue Beaubien Est, Montréal, et de là au cimetière Sainte-Madeleine de Rigaud. Heures des visites: mardi de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 21 heures, et mercredi dès 9 h 30.



THÉORÉT (Lecavalier), Germaine
1917 - 2004

De l'île Bizard, le 25 septembre 2004, à l'âge de 87 ans, est décédée Madame Germaine Théorêt (née Lecavalier), épouse de feu Emile Théorêt. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean (Pierrette), Jacques (Véronique), Françoise (Jean), André (Gemma), Jacqueline (Yvan), ses huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants, ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au salon



YVES LÉGARÉ inc.

— Alfred Dallaire —

(514) 595-1500

14370, boul. Pierrefonds

Pierrefonds

le lundi 27 septembre de 19 h à 22 h, le mardi 28 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 29 septembre dès 9 h, suivi des funérailles à 10 h 30 en l'église St-Raphaël-Archange, 495 rue Cherrier, Île Bizard.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.G.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Seigneur pour faveur obtenue, M.C.C.



Tout communiqué
d'avis de décès
publié dans
La Presse sera
plastifié et remis
gratuitement à la
famille éprouvée.

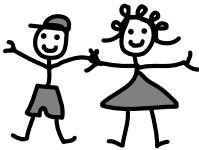
514.285.6816

LA PRESSE

Un enfant sur cent naît avec une
malformation ou une maladie cardiaque.

La Fondation québécoise
pour les enfants malades du cœur
soutient ces enfants et leurs parents.

Aidez-nous à maintenir notre
engagement en leur faveur.



en cœur

Depuis 1984

1-800-EN COEUR

www.fondationencoer.com



FONDATION
DE L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE

Pour l'amour des enfants

1 888 235 DONS

(514) 345-4710

www.sainte-justine.org

3175, Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec)

H3T 1C5

Aidons
Sainte-Justine
à grandir.

